

La course aux armements s'accroît

Truman donne ordre de fabriquer une bombe à l'hydrogène

Stricte surveillance aérienne des usines atomiques et de la côte de l'Atlantique — Recherches déjà en train.

Washington, 1er (A.P.) — Sur l'ordre exprès du président Truman, tel que formulé hier dans un message spécial, les Etats-Unis entreprennent aujourd'hui ouvertement et sur la plus large échelle possible dans les circonstances la production et l'essai d'une nouvelle bombe atomique à base d'hydrogène.

Par ce geste, M. Truman vient donc de donner une nouvelle impulsion à la course aux armements atomiques entre son pays et la Russie; et plus rien maintenant n'empêchera cette arme nouvelle de servir, affirme-t-on à Washington, sinon, un changement d'attitude de Moscou et son consentement à un contrôle mondial de l'énergie atomique selon le plan déjà proposé par Washington.

Le secrétaire d'Etat laisse paraître avoir qu'il se livre en ce moment à une revue détaillée de sa politique dans le domaine des armements atomiques; mais il est encore impossible de prévoir si cet examen amènera de nouveaux développements d'importance.

Dans son message d'hier, le président explique avoir agi selon ses responsabilités courantes comme commandant-en-chef des forces armées américaines qui lui oblige à voir à ce que son pays soit pourvu des armes nécessaires pour repousser toute agression possible.

"J'ai donc donné, explique-t-il, à la commission atomique nationale l'ordre de poursuivre ses travaux de recherche sur les armes atomiques de tous genres, y compris la nouvelle "super-bombe" à base d'hydrogène. Ces travaux devront naturellement être poursuivis en conformité avec nos objectifs généraux et supérieurs de paix mondiale et jusqu'à ce que soit établi un contrôle mondial efficace de l'énergie atomique."

C'est également la journée d'hier que le corps américain d'aviation avait choisi pour annoncer qu'il met désormais en œuvre une stricte surveillance aérienne autour de toutes les usines atomiques du pays. A l'avenir tout avion civil qui survolera les besoins de la navigation aérienne marchande, s'approchera de moins de 100 milles des usines de cette espèce, situées au Tennessee, au Nouveau-Mexique et dans l'Etat de Washington, sera obligé d'avertir préalablement les autorités militaires de ses projets d'envolée. La même règle s'appliquera à toute région côtière américaine sur l'Atlantique, de Portland, Maine, jusqu'à Norfolk, en Virginie. Des appareils de chasse seront à l'avenir respecter ces règles par la force.

Sitôt connue la décision de M. Truman, elle a rencontré l'adhésion de plusieurs chefs parlementaires. Le sénateur républicain Eugene Millikin, du Colorado, on dit membre du comité atomique conjoint au Congrès de Washington, dit croire que ce dernier comportement de la géographie présidentielle. Le représentant démocrate Carl Vinson, de la Géorgie, président du comité militaire à la Chambre des représentants, assure lui aussi que le président a posé le geste qui convenait dans les circonstances. Et le leader ministériel au Sénat, le démocrate Scott Lucas, de l'Illinois, exprime de son côté l'espoir que cette nouvelle aide à ramener les divers peuples du globe au sens du danger pesant sur leurs têtes.

Mais un autre membre du comité atomique, le représentant républicain Sterling Cole, de l'Etat de New-York, affirme, lui, que M. Truman a usurpé, ce faisant, les pouvoirs du Congrès et qu'il met en jeu la sécurité de l'humanité entière.

La décision du président n'a causé en tout cas aucune surprise dans les milieux de l'O.N.U., à Lake Success.

Un intime de M. Truman soutient que ce dernier n'a pas pris sa décision à la hâte mais a soigneusement débattu la question depuis longtemps avec ses principaux avocats militaires. Ce personnage n'ose encore déterminer la somme qui sera nécessaire pour défrayer les travaux de recherche, d'essai et de fabrication des premières bombes à l'hydrogène, elle pourrait varier entre \$100,000,000 et \$400,000,000.

Le fait que M. Truman ait parlé de travaux à "poursuivre" fait comprendre que ceux-ci étaient en train depuis quelque temps déjà.

et que les savants américains estiment probablement — si même ils ne sont pas encore absolument certains — qu'une bombe à l'hydrogène fonctionnera tel que prévu. Il est à croire que ces travaux ont dû être mis en train au plus tard en septembre dernier, au moment où le président a révélé avoir la preuve que les Russes avaient réussi à faire détoner une bombe atomique sur leur propre sol. On reconstruit que Moscou est probablement capable de produire une semblable bombe à l'hydrogène mais que les Etats-Unis conservent quand même provisoirement leur avance dans la course aux armements atomiques, vu leurs fortes réserves.

Plus de mille billets sont déjà placés. Il en reste quelques centaines de disponibles, mais qui s'écouleront rapidement. On peut se procurer ces billets, au prix de \$2, chez M. Alexandre Cousineau, organisateur, de la Société St-Jean-Baptiste, P.L. 1131, ou au journal Le Devoir, 430 rue, rue Notre-Dame, BE. 3361.

Plusieurs journaux de Montréal et de l'extérieur seront officiellement représentés au banquet du quarantième anniversaire du Devoir. Ont déjà promis d'être présents: M. Oswald Maynard, directeur de la Patrie; M. J.-Noël Patenaude, directeur de la Presse; M. Léopold Richer, directeur de Notre Temps; le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de l'Action Catholique; M. Camille LeHeureux, rédacteur en chef du Droit; M. Murray Bal-

"The Georgian" dénonce le "Nite Cap"

Le journal du Sir George Williams College fait écho aux articles de Me Pax Plante dans "Le Devoir"

The Georgian, hebdomadaire du Sir George Williams College, dirigé par un conseil d'étudiants des facultés des arts, des sciences et de commerce, publiait, dans sa livraison du 30 janvier, une vigoureuse mise au point sur la proximité, du College, du trop célèbre restaurant Nite Cap, dénoncé par Me Pax Plante, et qui a fait récemment l'objet d'une rapide enquête par un journaliste, au Devoir.

Sous le titre: "Pax Plante dénonce le restaurant Nite Cap", les étudiants écrivent en toutes lettres:

"Dans un article écrit au Devoir, un des journaux de langue française de Montréal, Pax Plante, autrefois chef de l'escouade de la moralité à Montréal, établit que Montréal est de nouveau ville ouverte."

Dans son article sur le vice, il cite le restaurant Nite Cap, situé à 1455 rue Stanley, comme un centre de prostitution.

The Georgian mentionne le fait pour aviser les étudiants, la Faculté et le Bureau des Gouverneurs de la Faculté, que c'est exactement la porte voisine de l'annexe du College. Nous espérons qu'un mouvement de nettoyage commencera sous peu à la police de Montréal sous la pression d'un des trois groupes mentionnés plus haut.

Le Café Nite Cap peut être considéré comme une maladie contagieuse.

Les officiers de la santé publique en mettent habituellement les porteurs en quarantaine. Mais le Nite Cap n'est pas encore en quarantaine, et nous sommes pourtant leurs voisins."

LE SÉNATEUR C.-E. SAINT-PÈRE EST DÉCÉDÉ HIER

Le sénateur Charles-Edouard Saint-Père est décédé hier soir, à son domicile, 4114 avenue Oxford, à Notre-Dame-de-Grâce, après trois mois de maladie. Il était âgé de 74 ans.

Membre du Parlement depuis de nombreuses années, le sénateur Saint-Père était originaire du comté de Joliette. Il était le fils de Zéphirin Saint-Père et d'Yvonne Brissette. Le défunt avait complété ses études classiques au séminaire de Joliette.

Le sénateur Saint-Père a été élu à la Chambre des Communes, pour la première fois, en 1921, et fut par la suite, réélu quatre fois. Il fut nommé sénateur en 1940.

En 1936, le sénateur Saint-Père se rendit à Genève en tant que représentant canadien à la conférence internationale du travail tenue sous les auspices de la Société des Nations.

M. Saint-Père avait appartenu à la rédaction sportive du journal Le Canada, de 1902 à 1920.

Le sénateur Saint-Père est bien connu dans le monde des sports pour s'être occupé activement pendant plusieurs années, il fut l'un des fondateurs de la Palestre nationale.

Lui survivent, outre son épouse (Anna Gingras), deux filles: Céclie, de Washington, D.C., et Mme C. W. Appleton, de Montréal, ainsi qu'une petite-fille, Louise.

et que les savants américains estiment probablement — si même ils ne sont pas encore absolument certains — qu'une bombe à l'hydrogène fonctionnera tel que prévu. Il est à croire que ces travaux ont dû être mis en train au plus tard en septembre dernier, au moment où le président a révélé avoir la preuve que les Russes avaient réussi à faire détoner une bombe atomique sur leur propre sol. On reconstruit que Moscou est probablement capable de produire une semblable bombe à l'hydrogène mais que les Etats-Unis conservent quand même provisoirement leur avance dans la course aux armements atomiques, vu leurs fortes réserves.

Plus de mille billets sont déjà placés. Il en reste quelques centaines de disponibles, mais qui s'écouleront rapidement. On peut se procurer ces billets, au prix de \$2, chez M. Alexandre Cousineau, organisateur, de la Société St-Jean-Baptiste, P.L. 1131, ou au journal Le Devoir, 430 rue, rue Notre-Dame, BE. 3361.

Plusieurs journaux de Montréal et de l'extérieur seront officiellement représentés au banquet du quarantième anniversaire du Devoir. Ont déjà promis d'être présents: M. Oswald Maynard, directeur de la Patrie; M. J.-Noël Patenaude, directeur de la Presse; M. Léopold Richer, directeur de Notre Temps; le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de l'Action Catholique; M. Camille LeHeureux, rédacteur en chef du Droit; M. Murray Bal-

lentyne, rédacteur en chef de The Ensign; M. Dominique Beaudin, directeur de La Terre de Chez Nous.

Plus de mille billets sont déjà placés. Il en reste quelques centaines de disponibles, mais qui s'écouleront rapidement. On peut se procurer ces billets, au prix de \$2, chez M. Alexandre Cousineau, organisateur, de la Société St-Jean-Baptiste, P.L. 1131, ou au journal Le Devoir, 430 rue, rue Notre-Dame, BE. 3361.

Plusieurs journaux de Montréal et de l'extérieur seront officiellement représentés au banquet du quarantième anniversaire du Devoir. Ont déjà promis d'être présents: M. Oswald Maynard, directeur de la Patrie; M. J.-Noël Patenaude, directeur de la Presse; M. Léopold Richer, directeur de Notre Temps; le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de l'Action Catholique; M. Camille LeHeureux, rédacteur en chef du Droit; M. Murray Bal-



LE RECORDER
ROLAND PAQUETTE



NOUVELLE SALLE D'AUDIENCE — L'aumônier de la police, le R. P. Pierre Trudel a béni la nouvelle salle d'audience réservée à l'audition des causes de relations matrimoniales qui a été ouverte hier à la Cour du Recorder. On remarque sur cette photo les recorders Damase Côté, Pascal Lachapelle, Roland Paquette, recorder en chef, et E. J. McNamany. Près du recorder Côté, M. le maire Camillien Houde. Le recorder Léonce Plante retenu à l'hôpital par la maladie n'a pu assister à cette cérémonie.

Laissons chaque province décider de son attitude envers la langue française

Suggestions de l'hon. Edouard Rinfret en marge des amendements à la Constitution

Voici un résumé substantiel du discours prononcé hier soir, sur les ondes de Radio-États, par l'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes et député fédéral d'Outremont. M. Rinfret avait initié sa conférence: "La constitution et les droits des minorités".

Tout Canadien bien pensant, on en a eu la preuve irréfutable lors de la récente conférence à Ottawa, est profondément convaincu que notre Constitution doit devenir canadienne et qu'elle ne doit plus être amendée par une autorité autre que les autorités canadiennes, a dit M. Rinfret.

Elle ne peut devenir réellement canadienne que si les stipulations de la procédure d'amendement sont acceptées unanimement par toutes les provinces; même si les classifications établies remettent à l'une ou à l'autre autorité constitutionnelle, le fédéral ou le provincial, juridiction exclusive ou conjointe sur certaines catégories de sujets.

L'unanimité une fois obtenue sur la façon de procéder quant à un sujet déterminé, il n'y aura plus de doute possible sur l'identité de l'autorité compétente pour en traiter.

C'est bien pour cette raison qu'il est de la plus haute importance d'être très circonspect des maintenant dans la classification des différents sujets. Une erreur commise aujourd'hui aura des répercussions profondes et continues.

J'aurais aimé qu'un représentant à la conférence... et en référant à un représentant, je ne pointe personne, j'aurais aimé, dis-je, que quelqu'un, parlant au nom des provinces, eût soulevé la question des minorités et celle de la langue.

L'on parle, en effet, de minorités... peut-on, au Canada, sérieusement, parler de majorité? L'on peut, oui, parler d'un groupe prépondérant, mais non d'un groupe majoritaire. Le Canada est un pays d'agglomérations ethniques, religieuses ou linguistiques plus ou moins nombreuses; il faut admettre cependant que nous sommes un pays de minorités, de minorités plus ou moins imposantes. Quand on parle de minorité, c'est donc toute la population canadienne qui est englobée, d'une façon ou d'une autre, dans cette appellation.

Nulle personne au pays, ne peut prétendre ne pas être en minorité dans quelque sphère de ses activités, que cette sphère soit religieuse, ethnique ou éducationnelle.

Si cette activité est religieuse ou éducationnelle, ses droits sont complètement garantis par la Constitution.

Il est logique, en effet, que le droit à la religion et à l'enseignement ne puisse pas être affecté sans l'approbation unanime du fédéral et de toutes les provinces. Je suis moins certain cependant que la question langue devrait entrer dans le même groupement.

L'article 133 de l'A.A.B.N. déclare officiel le français selement dans les débats et les archives d'Ottawa, devant les tribunaux fédéraux et dans la province de Québec, mais pas ailleurs; il n'existe aucune disposition pour les autres provinces. Je ne vois donc aucune raison pour qu'au point de vue amendement à la constitution, l'on donne à la question langue le même traitement qu'à la question éducationnelle, par exemple. L'en enseignement, en effet, dans chaque province, est confié à l'autorité provinciale. L'article 93 de l'A.A.B.N. y pourvoit pour toutes les provinces.

Il ne paraîtrait plus équitable que, dans le projet de procédure

d'amendement, la question langue soit insérée plutôt dans la catégorie no 3, celle des sujets qui affectent le fédéral et une ou plusieurs provinces. De cette façon, si une province désire reconnaître la langue française comme officielle, elle le pourrait, en s'entendant avec le fédéral et la ou les provinces où cette reconnaissance existe déjà.

Je propose de rajouter au nom à la nomenclature de l'article 133, sans courir le risque d'un veto de la part d'une province non incluse dans l'énumération de cet article.

Cette façon de procéder placerait la question de langue sur exactement le même pied que tous les autres droits des minorités et permettrait l'épanouissement d'un réel bilinguisme au Canada.

Le danger que je vois à laisser cette question dans la catégorie No 5, parmi celles où il faudrait l'unanimité des provinces pour l'altérer est une perte d'autonomie pour les provinces de par le fait qu'elles n'auraient pas d'elles-mêmes le droit de décréter la langue française officielle, si tel est leur désir.

La souveraineté des provinces,

leur autonomie, requiert qu'elles aient, d'elles-mêmes, le droit individuel de requérir cet amendement si elles le veulent, nonobstant l'opposition de toute province où le français n'est pas déjà reconnu.

La situation actuelle permet aux Canadiens de langue française de Québec de parler officiellement leur langue. La classification présente enlèverait, il est vrai, toute possibilité de retrait de ce privilège à Québec, mais elle n'offrirait aucune opportunité individuelle aux autres provinces d'exercer le même droit ni de demander la même garantie.

La minorité française du Québec se doit d'être plus magnanime et de ne pas se satisfaire de la sauvegarde de ses droits de langue mais, de plus, d'aider les minorités françaises des autres provinces, éventuellement, à obtenir les mêmes privilèges et à se voir reconnaître leurs justes revendications.

Qu'on laisse à chaque province le soin de décider elle-même de la question en ce qui la concerne; ce sera certes lui accorder une reconnaissance plus complète de son autonomie.

En transposition, Me Dorion lui demande si à vu Rocque dans la journée du 5.

"Je ne me rappelle pas. Franchement, je ne le connais pas." Me Dorion reprend: "Qu'est-ce que vous allez faire à l'usine le 5 mai?"

"Empêcher les "scabs" d'entrer à l'usine." Hamel rapporte aussi qu'il a été au sous-basement de l'église Saint-Aimé, le soir, et qu'il est parti de là pour aller sur le chemin de Danville.

Dans la salle, quelques personnes autour de lui avaient des bâtons et des cailloux.

M. Vézina

Le troisième témoin: M. Georges Edouard Vézina, 41 ans, d'Asbestos, également gréviste au moment des incidents.

Dans la matinée du 5 mai, il est monté sur le chemin de Danville, jusqu'au commencement de la ligne de piquage. Il était environ 11 heures. Peu de temps après son arrivée, il entendait des cris: Laissez-la passer. Elle n'a pas voulu l'arrêter.

Une automobile grise se dirigeait vers eux. Vézina dit qu'un des occupants du véhicule arrière braqua un revolver sur eux. Il se jeta à terre et entendit une détonation. Quand il se releva, il s'aperçut qu'on jetait des pierres sur l'automobile. Celle-ci était arrêtée. Les occupants en sortirent.

Vézina est retourné chez lui tout de suite après cet incident. Il déclare n'avoir pas vu Rocque à Asbestos le 4 ou le 5 mai. Il assistait à la réunion du 4, dans le sous-basement de l'église.

Me Dorion a sorti son grand appareil de voix pour tenter de mettre le témoin en contradiction avec lui-même, celui-ci a tenu à ses dires.



ANNIVERSAIRE — Le premier ministre du Canada, le T. H. Louis Saint-Laurent, célèbre aujourd'hui son 66e anniversaire de naissance. Cet éminent homme d'Etat est né dans le village de Compton, Québec. Aujourd'hui il travaillera comme à l'ordinaire.

Washington, 1er (A.P.) — L'union des mineurs américains et son redoutable chef, John Lewis, doivent affronter aujourd'hui même, 1er février, des procédures judiciaires d'importance en même temps que la reprise annoncée des pourparlers avec les propriétaires de mines de charbon mou des Etats-Unis. Lewis et son union devront aussi décider en fin de semaine s'ils acceptent ou non la proposition du président Harry Truman de nommer une commission pour faire enquête sur le conflit des charbonnages déjà vieux de 8 mois pendant que les mineurs revendiquent provisoirement le travail pour 10 semaines.

A 10 h. ce matin, le juge fédéral Richmond Keach devait entendre le principal conseiller légal de l'Office national des relations ouvrières, Me Robert Denham, accuser formellement Lewis d'avoir recouru à des pratiques syndicales de caractère illégal en décrétant la semaine de seulement trois jours de travail dans les mines comme moyen de forcer les patrons à accorder à son union un contrat collectif jugé par elle 11 heures. Peu de temps après son arrivée, il entendait des cris: Laissez-la passer. Elle n'a pas voulu l'arrêter.

Une automobile grise se dirigeait vers eux. Vézina dit qu'un des occupants du véhicule arrière braqua un revolver sur eux. Il se jeta à terre et entendit une détonation. Quand il se releva, il s'aperçut qu'on jetait des pierres sur l'automobile. Celle-ci était arrêtée. Les occupants en sortirent.

Vézina est retourné chez lui tout de suite après cet incident. Il déclare n'avoir pas vu Rocque à Asbestos le 4 ou le 5 mai. Il assistait à la réunion du 4, dans le sous-basement de l'église.

Me Dorion a sorti son grand appareil de voix pour tenter de mettre le témoin en contradiction avec lui-même, celui-ci a tenu à ses dires.

Entre temps, mineurs comme patrons ne montrent guère de "hâte à répondre" à la demande de M. Truman. A Johnstown, en Pennsylvanie, les mineurs se disent prêts à reprendre le travail pendant la trêve présidentielle mais seulement si Lewis leur en donne l'ordre. Le président est bien intervenu hier, ainsi qu'on le prévoyait, dans la crise des charbonnages américains; mais il s'est obstiné à refuser de proclamer l'état d'urgence et se contenta d'assurer à ses interlocuteurs qu'ils doivent agir dans l'intérêt national.

Sous le règne de la pègre

Le blâme sur les recorders?

par Me Pax PLANTE

QUARANTE-SEPTIEME ARTICLE

Depuis sept ans déjà que je travaillais à la Cour du Recorder, une au moins des tactiques de Me Fernand Dufresne, directeur de la police, m'avait toujours paru suspecte.

J'en ai déjà parlé: c'est l'insistance avec laquelle ce haut fonctionnaire s'efforçait de rejeter sur le dos des Recorders la responsabilité du vice et du jeu organisés qui prospéraient dans la métropole. Dans la correspondance de Me Dufresne, ce thème revient à chaque lettre, comme un leitmotiv. De fait, je n'ai jamais connu à Me Dufresne de préoccupation plus constante. J'en pourrais citer ici dix exemples au moins; un seul suffira.

Dans une lettre que le Directeur m'adressait le 27 septembre 1945, je relève ce paragraphe: "Je vous répète ce que je vous disais le 3 novembre 1941: "la police ne pourra obtenir de succès dans sa campagne de suppression du vice et du jeu à moins qu'elle n'obtienne l'entière coopération des tribunaux devant qui ces tenanciers comparaissent."

Le blâme était voilé, entortillé de précautions oratoires, mais si souvent répété qu'il en devenait évident. Je n'étais pas le seul, d'ailleurs, à l'avoir saisi. Un journal de la métropole annonça même, certain jour, que Me Dufresne ferait une déclaration publique par laquelle il accuserait formellement les Recorders de favoriser le vice par la douceur de leurs sentences. (Gazette, 10-12-45). La déclaration ne vint pas mais les lettres de Me Dufresne furent plus que jamais truffées d'insinuations à cet effet.

J'ai expliqué pour ma part ce qu'il faut penser de cette attitude. J'ai dit que les Recorders ne pouvaient condamner les tenanciers à la prison que si la police avait pris le soin de compiler leurs dossiers et les présentait en Cour.

J'en avais fait moi-même l'expérience dès le 8 mars 1946, alors que j'avais l'escouade en collaboration avec Me Godin. Dès décembre 1945, j'avais obtenu du Capitaine détective Marcel Meunier, l'expert en charge du Bureau d'identification de la Sûreté, qu'il commence à prendre les empreintes digitales et la photo judiciaire des tenanciers de maisons de jeu et de pari. La collaboration de cet officier nous fut très précieuse.

Mais le 8 mars, le dus m'en remettre au dossier de la Sûreté provinciale pour établir devant le Recorder Thouin que le tenancier

Arthur Griffin, en était à sa troisième condamnation comme tenancier de maison de pari. Et Arthur Griffin en avait écoupé de trois mois de prison. C'était le premier bookmaker de l'histoire montréalaise à subir cette disgrâce. Toute la presse souligna le fait.

Etait-ce la faute des Recorders si la police avait mal fait son travail?

Fort de cette expérience, je me rendis dès le lendemain de ma nomination, soit le 14 août 1946, rencontrer à son bureau le Recorder en chef M. J.-A. Thouin.

Au cours d'un entretien très cordial où j'avais fait connaître mon intention de travailler sérieusement à l'éradication du vice, deux choses furent convenues entre nous.

1) Que le Recorder devant qui comparait un tenancier serait saisi de ce dossier et suivrait lui-même la cause jusqu'au bout;

2) Que le cautionnement des personnes trouvées dans les maisons de jeu et de pari serait fixé à \$100 dollars au lieu de \$25; celui des tenanciers à \$500 et \$1000 dollars au lieu de \$100 ou \$200.

Grâce à cette entente, les défenseurs ne pourraient plus promener leurs causes d'un Recorder à l'autre comme ils l'avaient fait jusqu'à et la pègre semblerait tout de suite, à l'augmentation des cautionnements, que nous rompons avec l'ancien style d'action policière "modérée".

Je dois dire ici que tous les Recorders du temps se montrèrent empressés à respecter cette entente et à en approuver l'esprit. Il y eut une seule exception: M. le Recorder Léonce Plante qui déclara

(suite à la deuxième page)

Truman réclame une trêve de 70 jours dans les mines américaines de charbon

Patrons et employés devront lui faire réponse samedi à 5 h. p.m. — L'union des mineurs doit affronter aujourd'hui des procédures légales, en même temps que rouvrir les pourparlers avec les employeurs

Washington, 1er (A.P.) — L'union des mineurs américains et son redoutable chef, John Lewis, doivent affronter aujourd'hui même, 1er février, des procédures judiciaires d'importance en même temps que la reprise annoncée des pourparlers avec les propriétaires de mines de charbon mou des Etats-Unis. Lewis et son union devront aussi décider en fin de semaine s'ils acceptent ou non la proposition du président Harry Truman de nommer une commission pour faire enquête sur le conflit des charbonnages déjà vieux de 8 mois pendant que les mineurs revendiquent provisoirement le travail pour 10 semaines.

A 10 h. ce matin, le juge fédéral Richmond Keach devait entendre le principal conseiller légal de l'Office national des relations ouvrières, Me Robert Denham, accuser formellement Lewis d'avoir recouru à des pratiques syndicales de caractère illégal en décrétant la semaine de seulement trois jours de travail dans les mines comme moyen de forcer les patrons à accorder à son union un contrat collectif jugé par elle 11 heures. Peu de temps après son arrivée, il entendait des cris: Laissez-la passer. Elle n'a pas voulu l'arrêter.

Une automobile grise se dirigeait vers eux. Vézina dit qu'un des occupants du véhicule arrière braqua un revolver sur eux. Il se jeta à terre et entendit une détonation. Quand il se releva, il s'aperçut qu'on jetait des pierres sur l'automobile. Celle-ci était arrêtée. Les occupants en sortirent.

Vézina est retourné chez lui tout de suite après cet incident. Il déclare n'avoir pas vu Rocque à Asbestos le 4 ou le 5 mai. Il assistait à la réunion du 4, dans le sous-basement de l'église.

Me Dorion a sorti son grand appareil de voix pour tenter de mettre le témoin en contradiction avec lui-même, celui-ci a tenu à ses dires.

Entre temps, mineurs comme patrons ne montrent guère de "hâte à répondre" à la demande de M. Truman. A Johnstown, en Pennsylvanie, les mineurs se disent prêts à reprendre le travail pendant la trêve présidentielle mais seulement si Lewis leur en donne l'ordre. Le président est bien intervenu hier, ainsi qu'on le prévoyait, dans la crise des charbonnages américains; mais il s'est obstiné à refuser de proclamer l'état d'urgence et se contenta d'assurer à ses interlocuteurs qu'ils doivent agir dans l'intérêt national.

La Cour du recorder ouvre une nouvelle salle réservée aux causes de relations matrimoniales

A la Cour du recorder, où l'on ne chôme ordinairement pas, on a inauguré hier une quatrième salle d'audience qui sera tout spécialement réservée à l'audition des causes de mésentente matrimoniale.

Cette cérémonie d'ouverture était présidée par le recorder en chef, Me Roland Paquette, qui a révisé qu'au cours de l'année dernière cette Cour a reçu la visite de 98,530 inculpés, dont 58,543 étaient accusés d'infractions aux règlements de la circulation; 24,808 de violation des règlements municipaux; 6,242 pour délits contre le code pénal (parties XV et XVI); 486 causes civiles; 133 pour infractions aux statuts provinciaux et enfin 8,318 pour excès de viresse.

Plusieurs dignitaires ont assisté à cette cérémonie au cours de laquelle le R. P. Pierre Trudel, O.P., aumônier de la police, a béni la nouvelle salle d'audience, qui portera le numéro 3.

On remarquait, outre le recorder Paquette et le R. P. Trudel, M. le maire de Montréal, Camillien Houde, MM. Richard Quinn, représentant M. J.-A. Asselin, oré sident de l'exécutif, Gordon Pitts, Edmond Allen, E.G. Ratelle, député aux Communes, les docteurs Adélard Groulx et Adrien Plouffe.

M. Paquette a souligné que la Cour du recorder a collaboré étroitement avec le Service de la police afin d'enrayer la vague de vols à main armée en confinant aux cellules nombre d'individus ayant été appréhendés pour avoir l'ané la nuit.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

LE SOUTIEN DES PRIX AGRICOLES

par Gérard FILION

Montréal, sous le règne de la pègre

(suite de la première page)

rait quelques jours plus tard: "J'ai lu, pendant mes vacances, dans les journaux de Montréal, que mes collègues ont commencé d'exiger des dépôts de \$100 dollars pour toutes les personnes trouvées, qu'il s'agisse de maisons de pègre, de jeu ou de débauche. Je ne suis pas d'accord avec eux sur ce point et s'ils ne sont pas satisfaits, ils me le diront."

Par la même occasion, M. Léonce Plante affirmait que seuls "les journaux réclamaient la stricte application de la loi contre le jeu et le vice et que le public, pour sa part, s'en fichait éperdument." (Montreal Star, 9 septembre 1946)

Mais à part le Recorder Léonce Plante, dont je respecte d'ailleurs les opinions en cette matière, même si elles diffèrent des miennes, tous les Recorders devaient collaborer très activement à la campagne que nous entreprenions.

LES HOMMES

Et dès ce moment-là, il fallait que je songe à préparer pour leur nouvelle tâche les hommes de l'escouade qui se trouvaient désormais placés sous mes ordres.

Qui étaient-ils, ces agents de la moralité, avec qui désormais je devais travailler? Notons d'abord que ce n'étaient pas des hommes nouveaux mais des agents depuis longtemps au service de la police.

On me croira facilement si je dis qu'ils étaient en général très blâmes. Ils avaient trop vu d'anomalies dans le travail de l'escouade. Ils connaissaient trop bien le sort de ceux qui n'avaient pas voulu fermer les yeux ou les oreilles, au bon moment. Ils savaient la puissance de la pègre. Ils savaient aussi l'attitude du service et de l'administration.

La première tâche consistait donc à les convaincre:

a) que j'étais sérieux dans mon intention de nettoyer complètement la ville;

b) qu'un tel nettoyage était possible;

c) qu'à raison de l'impasse où elle se trouvait l'administration nous permettrait de le faire.

On devine que ce n'était pas facile. Mais heureusement, je trouvais le début quelques collaborateurs extrêmement sérieux et dévoués qui me faciliteraient grandement la tâche. J'aimerais les nommer tous ici; c'est malheureusement impossible. Mais on me permettra quand même de mentionner particulièrement le Lieutenant Armand Courval, alors sergent, dont l'intelligence, l'honnêteté parfaite et le grand courage constituaient dès ce moment-là l'un des principaux facteurs de notre réussite.

Avis de décès

MAYRAND — A Outremont, le 30 janvier 1950, à l'âge de 67 ans, est décédé Madame Fortunat Mayrand, née Nault (Marie-Louise), demeurant au numéro 261 de l'Épée. Les funérailles auront lieu le 2 février. Le convoi funéraire partira des salons funéraires J.S. Vallée Ltée, 5031 avenue du Parc, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARIZEAU. — A Montréal, le 1er février 1950, est décédée Mlle Germaine Parizeau, fille du Dr L. Parizeau et de feu Léa Bisailon. Les funérailles auront lieu le 2 février. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 80, rue Outremont, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture.

VINCENT — A Montréal, le 30 janvier 1950, à l'âge de 70 ans, est décédé Eugène Vincent, en religion Frère Edmond-Eugène de la Communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie. Les funérailles auront lieu le 2 février en l'église de Laprairie où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière du même endroit pour sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787
Écoutez le jeudi
CH.L.P.
12 h. 25
12 h. 30

10% d'escompte
aux communautés religieuses.

Banquet du 40e anniversaire

Le 40e anniversaire du DEVOIR sera célébré par un grand banquet le 12 février. Pour se procurer des billets, on peut s'adresser à M. Cousineau, organisateur, à la Société Saint-Jean-Baptiste, PL. 1131 ou au DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame, B.E. 3361.

CRAINTES

Evidemment, le premier mouvement d'enthousiasme fut suivi de certaines craintes, malheureusement bien fondées; si nous attaquions sérieusement la pègre, celle-ci allait se défendre. Nos agents seraient-ils adéquatement protégés?

Je fis alors avec les hommes une entente bilatérale:

a) eux s'engageaient à rapporter dans les vingt-quatre heures toute pression ou intimidation quelconque qui pourrait être exercée sur eux de l'extérieur, qu'elle vienne de la pègre ou de l'administration;

b) de mon côté, je m'engageais à faire cesser aussitôt ces pressions.

Dès lors, la majorité des hommes se sentirent rassurés. Quant aux autres, je leur fis savoir qu'ils pouvaient quitter sans crainte leurs postes dans l'escouade, s'ils ne se sentaient pas le courage ou les dispositions nécessaires pour ce genre de travail. Je les assurai qu'il ne leur serait pas tenu compte de leur démission.

Mais pas un ne se retira et au contraire, nous fûmes bientôt assaillis de nouveaux candidats attirés par l'esprit nouveau qui se faisait déjà sentir dans notre service.

Puis, je repris sur une base plus sérieuse encore les cours que j'avais inaugurés en collaboration avec Me Godin. Les hommes suivirent les cours avec un intérêt admirable. Nous étudions ensemble les lois; je leur démontrais que nous avions des lois suffisantes en matière de moralité. Je leur enseignais à faire des causes, à témoigner devant un tribunal, à rédiger clairement des rapports quotidiens de leur activité.

Ces cours étaient couronnés par des examens sérieux et bientôt, nous fûmes en état de nous lancer à l'attaque.

Deux femmes et un homme victimes de la route, hier

M. Gédéon Levert, un vieillard de 78 ans, qui habitait Verchères, a été victime, hier après-midi, d'un accident de la route où il a perdu la vie. M. Levert traversait la chaussée, près de son domicile, quand une voiture conduite par M. Roland Poisev, domicilié à 4211 rue Verdun, l'a renversé. Le Dr Paradis, de Verchères, lui donna les premiers soins, et il fut aussitôt conduit à Saint-Luc, où on constata la mort quelques heures plus tard. L'agent Paul Bussière, de la sûreté provinciale, fit les constatations d'usage.

Mlle Katherine McKenzie, âgée de 72 ans et demeurant à 1700 rue MacGregor, a subi des blessures graves quand la voiture du Dr Douglas Ackman, domicilié à 11375 Chemin Laval, à Ville-Saint-Laurent, l'a heurtée au coin du Chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue des Cèdres.

Le Dr Ackman s'est immédiatement porté au secours de la victime, et l'a conduite lui-même à l'hôpital Général de Montréal.

Mlle Yvette Duhamel, âgée de 44 ans, résidant à 1259 rue Peel, traversait la chaussée, au square Dominion, quand elle fut renversée par une voiture conduite par M. Jean Ethier, domicilié à 9418 ouest, boulevard Gouin. Le chauffeur arrêté aussitôt. La victime fut conduite à l'hôpital Général. On croit qu'elle n'a que quelques côtes fracturées.

Assemblée spéciale des citoyens du nord-ouest ce soir

L'amélioration de la circulation sur le boulevard Gouin, sur la rue de Salaberry et sur le boulevard O'Brien, sera discutée lors d'une assemblée spéciale des citoyens du nord-ouest de la ville, sous les auspices de l'Association des hommes d'affaires de Laval-Jacques-Cartier, en la salle Saint-Jean-Baptiste, rue Saint-Croix, Cartierville, ce soir à 8 heures.

En invitant le public à la réunion de ce soir, M. Norman Hartenstein, président de l'association, a souligné que les contribuables de la région auront l'occasion d'exposer leurs vues personnelles sur le problème de la circulation dans ce district.

L'on discutera, de l'élargissement du boulevard Gouin. Des membres de l'association désirent aussi que la rue de Salaberry soit prolongée à l'ouest du boulevard Persil jusqu'au boulevard O'Brien, selon M. Hartenstein. D'autres favorisent le prolongement du boulevard O'Brien, le long du ruisseau Reimbold, jusqu'au boulevard Gouin. Des conseillers municipaux seront présents.

Radio prêté GRATIS
ESTIMATION AVANT REPARATION
SERVICE 51.00
PL. 8618
SAMSON 470 Rachel E.

Appel du collège de Saint-Boniface

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Hors du Québec notre nationalité compte beaucoup de maisons d'enseignement qui contribuent à l'expansion du verbe français. Nos archevêques et évêques ont particulièrement mis leur confiance en la création de collèges classiques; ces collèges il faut les maintenir au prix d'énormes sacrifices.

Le collège de Saint-Boniface (Manitoba) est au nombre de ces établissements qui méritent la généreuse collaboration de tous nos compatriotes. Le gouvernement de la province de Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, etc., ont souscrit généreusement à l'oeuvre des bourses du collège de Saint-Boniface.

On lira avec intérêt la lettre adressée récemment à M. Arthur Tremblay, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et portant les signatures de Son Excellence Mgr l'Archevêque coadjuteur de Saint-Boniface et du R. Père recteur du collège de ce diocèse.

M. le président, "Le don de mille dollars que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de faire à l'oeuvre des bourses du collège de Saint-Boniface a été reçu avec grande joie et profonde gratitude. Ce geste de patriotisme pratique et effectif, si conforme au but d'un organisme national, prolonge une longue série de gestes semblables posés par votre Société depuis les origines de Saint-Boniface, ainsi que l'histoire en témoigne.

Notre message, que nous vous prions de transmettre aux directeurs et membres de la Société, est celui de tous les Franco-Manitobains. Car l'oeuvre des bourses est une oeuvre de maintenance française et catholique au Manitoba. Croyez que, de nous sentir appuyés par votre Société depuis la création de Saint-Boniface, nous est un grand réconfort, à nous, vos frères de la dispersion et de la résistance".

Le Comité de l'oeuvre des bourses du collège de Saint-Boniface, par Georges DESJARDINS, S.J. (signé) Georges DESJARDINS, S.J. Au nom du diocèse de St-Boniface, Georges CABANA archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface.

On peut adresser sa souscription au nom du Comité de l'oeuvre des bourses et la remettre soit directement au collège de St-Boniface (Manitoba) soit à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, secrétaire général, 1182 boul. St-Laurent.

L'AFFAIRE DE BERNONVILLE REMISE AU 14

L'enquête du service de l'Immigration sur l'affaire de Bernonville a été de nouveau ajournée. Il semble cependant que le résultat, c'est-à-dire la déportation ou le séjour permanent de M. de Bernonville au Canada, seront connus lors de la prochaine audience, le 14 février.

Rappelons que M. de Bernonville avait été condamné à mort par contumace, en France, pour collaboration avec l'ennemi pendant la dernière guerre. Toutefois, s'il retournait en France aujourd'hui, il ne serait pas exécuté, tout au moins, pas sans repasser en jugement.

b) A propos de vitamines B-12: Dr Léopold Morissette; c) Les fistules ano-rectales: Drs Réginald et Paul Archambault; d) Un cas de division palatine: Dr Gérard Hébert; e) Considérations sur la thrombose coronarienne et l'emploi du dicoumarol: Dr Pierre Morion.

Après l'assemblée, un goûter sera gracieusement servi aux membres de la Société par les autorités de l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance.

Tous les membres de la Société Médicale de Montréal sont cordialement invités.

Collision de deux autobus : 6 blessés

Six personnes ont été légèrement blessées dans une triple collision survenue hier matin entre un autobus de la Montreal Tramways, un autobus de la Provincial Transport, et une autre voiture.

L'accident s'est produit sur le boulevard Metropolitain à l'entrée du pont Rockfield, à Lachine. L'autobus de la Montreal Tramways heurta celui de la Provincial Transport qui, sous la violence du choc, alla donner contre une autre voiture.

Les blessés sont Robert Benoit, 24 ans, de Windsor, à Ville St-Pierre; Joseph Dinello, domicilié au numéro 84 de la même rue; le Rév. L.J. Primeau, demeurant à 762 ouest, rue Sherbrooke; tous passagers sur l'autobus de la Montreal Tramways, dont le chauffeur, Hormidas Vézeau, demeurant à 5976 rue Duman, reçut aussi quelques blessures.

Dans l'autre autobus, Mme C. Bône, de Keene, New Hampshire, et James Hemlock, de St-Régis, Qué., sont les victimes.

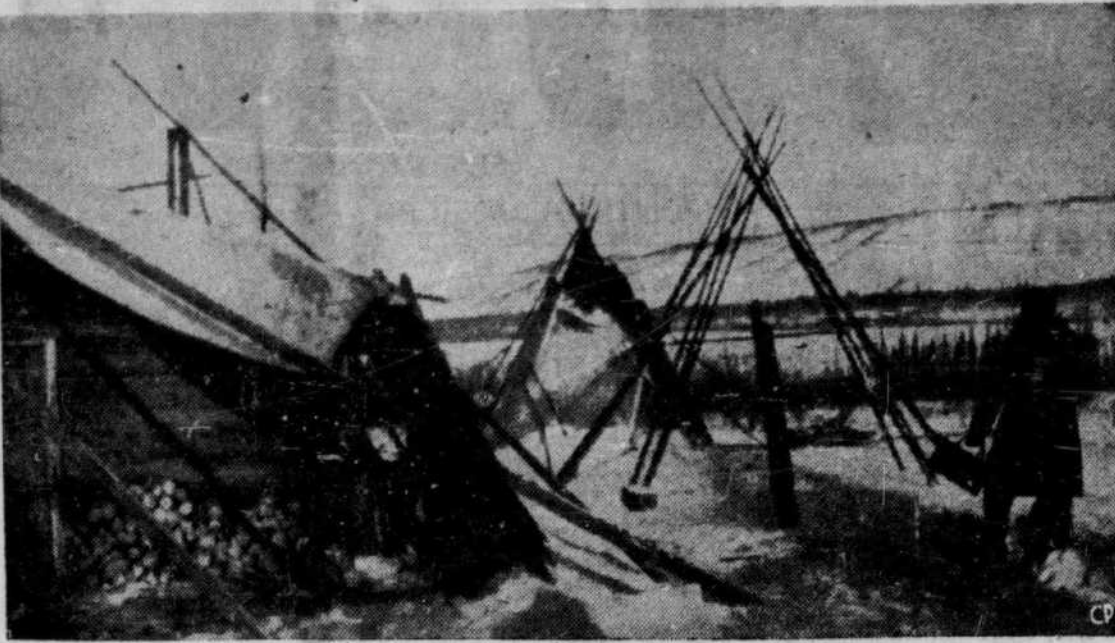
Le chauffeur de la voiture s'en est tiré indemne.

Perte de \$80,000 dans un incendie au Bryson's Store
Des dommages estimés par les propriétaires à près de \$80,000 ont été causés hier après-midi quand un violent incendie éclata dans le Bryson's Drug Store, à 1101 rue Sainte-Catherine, près de la rue Peel.

Le feu prit naissance dans un petit dispensaire privé, à l'arrière de la pharmacie. Les flammes ont aussitôt envahi l'établissement. Les pompiers alertés par les employés du restaurant Traymore, qui avaient vu sortir la fumée, ont dû combattre à l'aide de quatre lances pendant plus d'une heure pour maîtriser l'incendie. Les brigades étaient sous la direction de l'assistant-directeur des incendies, M. Fred Gilmore, et du chef de division F. Cooney.

Les pompiers sont d'avis que la construction à l'épreuve du feu a seule empêché une conflagration générale dans tout l'édifice.

Le caoutchouc "froid" qui donne un pneu de meilleure durée, a été perfectionné d'après des brevets passés au gouvernement des États-Unis par B. F. Goodrich quelques semaines après Pearl Harbor.



AU SERVICE DE L'HUMANITE — Par des températures sibériennes deux braves viennent de se rendre à Beaver Village pour y combattre une épidémie de diphtérie. Mlle Aileen Bond et Mlle Amy Wilson ont couché dans des tentes comme celles-ci au cours du voyage. (Photo C.P.)

La température

(Canadian Press)

Le temps sera clair toute la journée, aujourd'hui, dans le nord du Québec; dans les régions près de la frontière américaine, le ciel sera partiellement couvert.

Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est: ensoleillé et clair ce matin; partiellement couvert cet après-midi. Vents légers. Température aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 15.

Saint-Maurice, Lac Saint-Jean, Baie Comeau, ville de Québec et Laurentides: clair et froid. Vents légers. Température aujourd'hui à La Tuque, Chicoutimi et Rivière du Loup, 5; Québec et Sainte-Agathe, 10.

Gaspé: temps partiellement nuageux avec légères chutes de neige. Très froid. Vents légers. Température aujourd'hui à Matane et à Mont-Joli, 3.

SEANCE CLINIQUE

DE LA SOCIÉTÉ MEDICALE

La Société Médicale de Montréal tiendra, le mardi 7 février, à 8 h. du soir, une séance clinique à l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance (115, rue Saint-Mathieu, Ville St-Laurent), sous la présidence du Dr Origène Dufresne.

Après la mise en nomination, comme membres titulaires, des docteurs Louis Desrosiers, Albert Girard, Jean Grenier, T. Martimbault, J.R. Poirier, D. Sansregret, Lionel Thuot et Pierre Virolle, il y aura l'élection des membres suivants: a) titulaires: Drs Jean-Marie Collin, P.E. Beaudry, Omer Bergeron, Roland Bourassa, J.-Jacques Lambert, Philippe Manseau, Philibert Perreault, J.-Arthur Thiboutot et Joseph-E. Trépanier; b) correspondant: Dr J.-Adelard Bergeron (Causapscal).

Le programme des travaux scientifiques est ainsi constitué:

a) Un cas de tumeur présénile: Dr R.-M. Grondin et René Roux; b) A propos de vitamines B-12: Dr Léopold Morissette;

c) Les fistules ano-rectales: Drs Réginald et Paul Archambault; d) Un cas de division palatine: Dr Gérard Hébert;

e) Considérations sur la thrombose coronarienne et l'emploi du dicoumarol: Dr Pierre Morion.

Après l'assemblée, un goûter sera gracieusement servi aux membres de la Société par les autorités de l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance.

Tous les membres de la Société Médicale de Montréal sont cordialement invités.

Nouveau timbre canadien de 0.50

Le ministre des postes, l'honorable G.-Edouard Rinfret, annonce la mise en service, le 1er mars prochain, d'un nouveau timbre-poste de 50 cents, qui remplacera le timbre de cette valeur actuellement en usage.

La vignette du nouveau timbre est une scène typique de l'activité qui règne dans les terrains pétroliers de l'Alberta. Le progrès accompli dans la prospection et l'exploitation du pétrole brut est reconnu comme l'une des contributions les plus significatives à l'économie canadienne d'après-guerre. La nouvelle vignette aura les mêmes dimensions que le timbre de 50c. actuel, environ 1 1/2" par 1" et sera de couleur verte.

Seul le bureau de poste d'Ottawa fera le service des Plis du premier jour qu'il expédiera le 1er mars 1950, jour de l'émission. Vu la valeur élevée du nouveau timbre, il ne sera pas nécessaire de verser le droit exigé d'ordinaire par le ministère pour le service des plis du premier jour.

M. Joseph Godbout est décédé hier à l'âge de 82 ans

M. Joseph Godbout, 82 ans et deux mois, est décédé hier, mardi 31 janvier, à sa demeure, 4005 rue Melrose.

M. Godbout était un des plus anciens hôteliers de la métropole.

Il laisse dans le deuil quatre fils: Raoul, promoteur de boxe; Robert, pharmacien; Edmond et Louis-Philippe, administrateurs; ses filles Mme Eugène Bouchard (Eva) Milla et Rosa; son gendre, M. Eugène Bouchard, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires de la Société coopérative des frais funéraires, 302 est, rue Sainte-Catherine.

La chronologie de la bombe atomique depuis cinq ans

(Par l'Associated Press) — Voici une brève chronologie de la nouvelle ère atomique:

1945

16 juillet: Première détonation expérimentale d'une bombe atomique à Los Alamos, dans le désert du Nouveau-Mexique;

6 août: L'existence de l'arme nouvelle est révélée au monde par le lancement d'une bombe de ce genre pour la première fois sur un ennemi, à Hiroshima, au Japon;

1946

14 juin: A la commission atomique des Nations Unies, à peine fondée, le délégué américain Bernard Baruch expose son plan d'un contrôle international de l'emploi de l'énergie atomique;

11 juillet: La Marine américaine procède aux expériences atomiques de Bikini, où des navires de guerre démolis servent de cible;

25 juillet: Nouvelles expériences à Bikini mais cette fois en faisant détoner une bombe atomique sous l'eau;

1947

11 juin: La Russie expose à son tour un projet de contrôle qui stipule la destruction préalable des réserves américaines de bombes atomiques et la mise hors la loi de ces armes avant l'établissement d'un système de surveillance;

6 novembre: Vyatcheslav Molotov, alors ministre aux affaires étrangères de Russie, assure que le secret de fabrication de la bombe atomique a cessé d'exister.

1948

17 mai: Le président Truman annonce que de nouvelles bombes atomiques, plus puissantes que celles de 1945, viennent d'être mises à l'essai à Eniwetok.

1949

22 juillet: La commission atomique mondiale renonce à atteindre d'un accord et laisse aux cinq grandes puissances et au Canada le soin de débattre d'abord et seuls la question du contrôle;

23 septembre: M. Truman révèle avoir les preuves que les Russes ont à leur tour réussi à faire détoner une bombe atomique sur leur sol;

5 novembre: Le sénateur démocrate Edwin Johnson, du Colorado, laisse entendre que des savants américains sont déjà à l'oeuvre sur une nouvelle bombe atomique, à base cette fois d'hydrogène et non plus d'uranium, qui serait mille fois plus puissante que celle de Hiroshima.

1950

31 janvier: Le président Truman donne l'ordre formel à la commission atomique nationale des États-Unis d'accélérer ses travaux de recherche sur les armes atomiques, y compris au premier rang la nouvelle bombe à l'hydrogène.

Adoption du budget à Montréal-Sud

Malgré une augmentation des charges, le conseil de Montréal-Sud n'a pas augmenté les taxes; au contraire, la taxe foncière sera de \$1.90 du \$100 d'évaluation, comparativement à \$2.10 du \$100 d'évaluation qu'elle était depuis de nombreuses années. Les dépenses prévues dans le budget de 1950 s'élèvent à \$79,917.29, les recettes sont couvertes par les revenus probables.

Le budget montre une augmentation de charges de près de \$20,000, savoir \$6,102 pour rachat d'obligations et paiement d'intérêts du règlement de pavage. Un crédit de \$8,000 pour la rénovation complète du système d'éclairage, appropriations pour améliorations au département d'hygiène, de police et des incendies ainsi qu'au département de la voirie. Voilà ce qui ressort du budget de la ville de Montréal-Sud pour 1950, tel qu'adopté lors de l'assemblée du conseil, tenue jeudi dernier.

Les échevins O. Cyr, Eug. Hainault, A. Lambert, C. Carlsen, L. Beauregard et M. Salette assisteront à cette assemblée, qui était présidée par son honneur le maire E. Richer.

Se basant sur les registres du gouvernement et les statistiques de l'American Can Company sur la production, des boîtes, la consommation des conserves alimentaires au Canada durant les 25 dernières années, s'est accru 23 fois plus vite que la population du pays.

Personnalités décédées hier

(Canadian Press)

Montréal. — Le sénateur Edouard-Charles Saint-Père, 73 ans. Bordeaux. — Mme Camille Saint-Saëns, 94 ans, veuve du célèbre compositeur français.

Tulsa, Okla. — M. James McIntyre, 77 ans, autrefois rédacteur du Oil and Gas Journal.

Spencer, Ind. — M. George Weymouth, 85 ans, autrefois rédacteur du Farm Magazine.

Winnipeg. — M. Alfred Joseph Andrews, 84 ans, ancien maire de Winnipeg.

Toronto. — M. John H. Hale, 57 ans, président de Hale Brothers, Ltd.

Le Tramway

Bills de trois municipalités

Montréal, Verdun et Ville LaSalle présenteront des projets de loi à la Législature concernant la "Montreal Tramways" Protection du public

Alors que la ville de Montréal présentera un projet de loi demandant l'autorisation de municipaliser la Montreal Tramway avant 1953, la municipalité de Verdun sollicitera de la Législature la permission de "réviser son contrat" avec la même compagnie.

Pour sa part, Ville LaSalle présente à la Législature une proposition alternative, qu'elle soumet en ces termes succincts dans son avis de loi: "Organiser ou subventionner un service de transport commun dans ses rues et valider la subvention donnée à la Compagnie des Tramways de Montréal durant l'année 1949."

Il faut noter toutefois qu'aux termes du contrat de 1918 entre la ville de Montréal et la Compagnie des tramways, si la métropole exerce son droit d'expropriation le réseau de la compagnie, la Cité se trouvera à acquiescer toutes les concessions que le Tramway possède dans les villes voisines.

Le paragraphe huitième du contrat qui traite de l'expropriation stipule:

"Le prix d'achat comprendra aussi tous les privilèges, droits ou concessions (franchises) que la compagnie possédait dans toute municipalité où l'actif ainsi acquis sera situé, mais la Cité ne paiera rien pour la valeur de ces privilèges, droits ou concessions (franchises), et la Cité aura le pouvoir d'exploiter le réseau de tramways ainsi acquis par elle dans toutes les municipalités où il sera situé.

"Aucune municipalité autre que la Cité (de Montréal), n'aura le pouvoir d'acquiescer le tout ou partie du réseau de la compagnie."

Mais il sera toujours permis à la Législature de modifier les termes de ce contrat, si elle le juge à propos, car le Parlement est souverain; il peut défaire ce qu'il a fait.

Réunion mixte du comité de pratique oratoire

Ce soir aura lieu, à l'école centrale des Arts et Métiers, 1265, rue St-Denis, une autre réunion mixte du Comité de pratique oratoire de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal.

Me Raymond Daoust, président de ce comité, invite tous les membres de la Jeune Chambre à assister à cette importante réunion qui est dirigée par un moniteur d'expérience, M. René Guenette.

L'invité d'honneur sera M. Pierre Des Marais, chef du Conseil et ancien président de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal.

HOPITAL MICHAUD

ORUMONDVILLE

DIAGNOSTIC de la GROSSESSE \$4.00

URINE Analyse complète: \$2.00

Analyse chimique et microscopique

SANG

Aussi analyses complètes du SANG exécutées par un personnel compétent et des techniques médicales des hôpitaux.



IMPORTANT: Téléphonez-nous la veille afin que notre automobile passe chez vous le lendemain matin chercher l'urine fraîche du matin.

AVIS: Les clients de l'extérieur qui veulent une analyse n'ont qu'à nous écrire et nous leur enverrons des bouteilles spécialement emballées à cet effet.

Prise de sang et prise directe de l'urine faites à la pharmacie, LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST. STE-CATHERINE

TEL.: PL. 9622

La conservation de nos forêts est essentielle au développement de nos plus importantes industries

"Nos ressources forestières ne sont pas inépuisables et l'industrie forestière, tenant compte de la situation, amende ses méthodes forestières selon les besoins de l'heure" déclarait hier soir, M. W. A. E. Pepler, B.Sc.F., M.F., gérant de la section forestière de la Canadian Pulp and Paper Association, au cours d'une conférence donnée en l'amphithéâtre de

LA REGIE FEDERALE DES LOYERS

La province de Québec s'y opposera, aujourd'hui

C'est maintenant au tour des adversaires de la régie à faire valoir leurs arguments

Existe-t-il encore, ou non, un état d'urgence au Canada? L'abandon subit du contrôle fédéral sur les loyers entraînerait une très sérieuse perturbation, estime le juge Rand

OTTAWA, 1er (C.P.). — La Cour suprême du Canada commencera à entendre aujourd'hui les adversaires de la régie des loyers par le gouvernement fédéral. Depuis deux jours, les plaidoyers ont favorisé le contrôle des loyers par l'autorité cen-

trale. Les avocats du gouvernement fédéral, les porte-parole du gouvernement ontarien, ceux des locataires, du Congrès canadien du travail et de la Légion canadienne ont tous fait valoir des arguments en faveur de la régie fédérale.

Les journaux de l'univers admettent comme inévitable le geste de Truman

Le Canada ne fabriquera pas de bombes à hydrogène — Les communistes accusent nos voisins de vouloir à tout prix la guerre

(par la Canadian Press)
Comme il fallait s'y attendre, les journaux européens tout autant que ceux d'Amérique, consacrent aujourd'hui leurs manchettes à la nouvelle que le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, vient de donner l'ordre au savant à l'emploi de Washington de se mettre sans retard à l'essai et à la fabrication d'une nouvelle bombe atomique à base d'hydrogène, réputée 1000 fois plus puissante que celle connue jusqu'ici et qui était à base d'uranium.

Les journaux russes sont les seuls à ne pas commenter la nouvelle. Mais, en Grande-Bretagne, au moins 6 des 9 principaux quotidiens du matin consacrent leurs pages de rédaction à se demander de nouveau comment faire cesser la présente course mondiale aux armes atomiques.

Pour sa part, le Daily Mail, journal conservateur, croit que les savants de l'Ouest devraient adresser par radio un appel au peuple russe de se montrer plus conciliant sur la question d'un contrôle mondial de l'énergie atomique. Le Daily Express, impérialiste, signale que le Royaume-Uni est maintenant exposé à des dangers doubles de ceux qui le menaçaient auparavant.

Les communistes britanniques ont été prompts à inférer de cette nouvelle que les Etats-Unis désirent la guerre et préparent un conflit bien plus monstrueux et plus sanglant que tous ceux qui l'ont précédé. Les partisans français et américains de Moscou adoptent le même langage.

Au Canada, les autorités rappellent que notre décision de ne pas fabriquer de bombes atomiques à l'uranium, à cause de leur coût élevé, s'applique forcément à la nouvelle bombe à l'hydrogène.

Londres, le Foreign Office a repoussé une suggestion des Quakers de convoquer des entretiens entre Truman, Attlee et Staline sur la question du contrôle mondial de l'énergie atomique, en expliquant que de tels pourparlers sont d'avance inutiles puisque les Russes sont convaincus qu'une nouvelle guerre est inévitable. "Un tel entretien ne ferait, dit-on, que

EN FRANCE

Bidault fait adopter son projet de budget équilibré par 4 votes de confiance sur 5

Majorité finale de 17 voix — Budget restauré par l'Assemblée nationale tel qu'elle l'avait adopté avant amendement par le Conseil de la République

Paris, 1er (A.P.). — L'Assemblée nationale française a finalement adopté hier le budget aux chiffres records soumis par le premier ministre Georges Bidault, en même temps qu'elle renouvelait sa confiance au présent cabinet de coalition par une des plus fortes majorités qu'il ait encore remportées dans des scrutins de ce genre.

M. Bidault avait en effet requis 5 votes de confiance en son gouvernement, dont 4 sur divers projets de taxes nouvelles et le dernier sur l'ensemble du budget et le principe de l'équilibre budgétaire. Il a d'abord remporté les 3 premiers votes par des majorités

inférieures à 10 voix pour voir une impasse se produire dans le 4e. Mais le 5e vote, le plus important, s'est conclu par 301 voix en sa faveur contre 284, soit une marge de 17 voix.

Ce résultat met fin à plusieurs mois d'âpres débats entre le gouvernement et les deux Chambres du parlement français. Déjà adopté par l'Assemblée, le budget avait été amendé par le Conseil de la République (la Chambre haute); ce sont ces amendements dont M. Bidault réclamait l'annulation, ce qui confirme automatiquement son budget et lui donne force de loi en même temps que ces votes évincent à la France une nouvelle crise ministérielle.

Dans le seul vote de confiance qui se soit terminé sur division égale des voix, le gouvernement a dû accepter le retranchement d'une somme de 5,000,000,000 de francs prévus pour des placements de fonds publics. M. Bidault avait réclamé avec insistance l'adoption du principe de l'équilibre du budget; mais il s'est dit ensuite prêt à accepter ce déficit relativement léger. Il estime notamment qu'il vaut mieux ne pas avoir de nouvelles économies dans d'autres services administratifs.

LA CIRCULATION A ETE LEGEREMENT RETARDEE HIER

La bordée de neige d'hier a ralenti la circulation partout dans la métropole, mais sans retard vraiment considérable.

Dès midi, le déneigement des rues et des trottoirs était commencé et les charrettes étaient entrées en action.

A la compagnie des Tramways de Montréal, on apprend que leurs véhicules ont enregistré, pour la plupart, de légers retards mais il n'y a pas eu d'embouteillages aux heures d'affluence. Là aussi, les tram-charrettes ont été mis au travail dès le commencement de l'après-midi afin de déneiger les rails.

De son côté, la police vit à ce que les automobilistes ne créent pas leurs voitures le long des rues où se faisait le déneigement. A la compagnie de Transport provincial, il n'y a rien eu d'anormal dû à la tempête, si ce n'est de légers retards de quelques minutes à peine.

Le prix des oeufs a baissé... Est-ce un bien ?



JOIE !

GOURMANDISE !

REMORDS !

La neige d'hier, joie des skieurs et des hôteliers

La tempête de neige d'hier a été source de joie car on l'espérait depuis longtemps. Les quatre à cinq pouces de neige qui recouvrent aujourd'hui les pentes de ski dans les Laurentides et les Cantons de l'Est ont ramené le sourire aux lèvres des hôteliers qui se lamentaient depuis le début de la saison. Si la température demeure ce qu'elle est aujourd'hui, tous les skieurs pourront s'en donner à cœur-joie en fin de semaine.

Un pouce de plus ?

Les météorologistes ne sont pas l'accord (voilà du nouveau) sur les pronostics pour la journée d'aujourd'hui. Certains prévoient du temps clair et ensoleillé; certains, un ciel partiellement nuageux avec de légères chutes de neige cet après-midi, ajoutant un pouce de neige aux quatre ou cinq tombés hier. De toutes façons, attendons les événements...

Dans l'Ouest

La température s'est enfin légèrement adoucie dans les provinces de l'Ouest du Canada et le mercure a consenti à monter un peu au-dessus de zéro à Calgary. Quant à la Colombie canadienne, elle en a pris son parti et accepte avec résignation (...) un froid de quelques degrés au-dessus de zéro.

A Sherbrooke

Le sén. Howard se porte candidat

Sherbrooke, 1er (D.N.C.). — L'hon. sénateur C. B. Howard a accepté hier soir, à l'hôtel de ville, la candidature à la mairie de Sherbrooke, que venait de lui offrir un groupe imposant de contribuables de notre ville, recrutés dans tous les milieux. Le sénateur s'est dit profondément touché de pareil témoignage, déclarant, entre autres choses, que pour lui, cet honneur était plus grand encore que d'avoir été élu quatre fois député aux Communes et même d'avoir été élu au Sénat.

Le sénateur Howard, qui compte 25 ans de vie publique cette année, a déclaré qu'il ne touchait rien, c'est de voir que des hommes qui l'ont combattu toute sa vie sur le terrain politique, ont mis leur opposition de côté quand il s'est agi de faire le choix d'un maire. Incidemment, M. Howard a déclaré qu'il n'entend pas faire de politique à l'hôtel de ville et qu'il verra à ce que les autres n'en fassent point. Il espère que la majorité, au point de vue langue, à Sherbrooke, se montrera aussi généreuse que par le passé et qu'elle élira à la mairie s'il doit y avoir élection.

L'assemblée d'hier soir, qui fut de courte durée, était nombreuse et représentative. Elle était présidée par l'ancien maire A. C. Skinner, qui en a expliqué le but. Dans le groupe des anciens maires, on remarquait encore MM. Guy Bryant, M. T. Amittage, J. K. Edwards et A. C. Ross.

L'ORGANISATION DES CHOMEURS

Ottawa, 1er (C.P.). — Le Congrès canadien du travail a annoncé aujourd'hui qu'une réunion des sans-travail se tiendra prochainement. On sait que cette organisation sera destinée à venir en aide aux chômeurs et à leur donner un emploi si possible.

On notera également dans le programme du C.C.T. la création d'une alliance sociale aux chômeurs, destinée à représenter les chômeurs devant le gouvernement. M. Conroy a ajouté: "Le mouvement chômeur, ne sera pas toléré dans l'organisation, ni d'ailleurs aucun autre mouvement politique." Il a en outre exprimé l'espoir que les autres syndicats, notamment le Congrès des métiers et la C.T.C., se joindront au C.C.T. dans cette oeuvre.

Réélu président des Hommes d'affaires de l'est central

Réunion annuelle et assermentation des directeurs hier soir au Club Canadien

M. Théo Beausoleil a été réélu président de l'Association des hommes d'affaires de l'est central commercial au cours de la réunion annuelle tenue au Club canadien.

Les autres membres de l'exécutif qui ont été élus sont MM. Benoit Baillargeon, le Dr Gabriel Lord, vice-présidents; J.-A. Cimon, trésorier; J.-H. Dupuis, secrétaire; M.-D. Laviolette, secrétaire-trésorier, et Rodolphe Foullet, vérificateur.

Ont été élus comme directeurs: M. Benoit Baillargeon, Roger De

Serres, Bernard Couvrette, A.J. Dugas, R. Dupuis, J.-N. Forest, Alphonse Gendron, Laurent Guilbault, Dr Lord, Paul Labrecque, Fernand Drapeau, P.-A. Brébeuf, E. Archambault, fils, J.-H. Dupuis, L.C. Jean Labelle, J.-A. Constant, J.-Alph. Cimon, R. Chagnon, C.A., J.-A. Raymond, F. Beausoleil et Théo Bonin.

Au cours de cette réunion un magnifique buffet froid a été servi aux membres suivis de l'assermentation des membres de l'exécutif et des directeurs.

La disparition du C-54 serait la pire des tragédies aériennes du Canada

Message capté par un avion

Nouvel espoir de retrouver les survivants ?

White Horse, Y.T., 1er (C.P.). — Le spectre de ce qui pourrait être la pire tragédie aérienne de l'histoire de l'aviation canadienne hantera aujourd'hui les quartiers généraux des recherches du nord-ouest après cinq jours d'inutiles investigations autour de la disparition de l'aérobus C-54 américain.

44 personnes étaient à bord du quadrimoteur quand ce dernier disparut sans laisser de traces, après un dernier appel par radio qu'il émettait à 200 milles au nord de White Horse.

Le plus haut chiffre atteint dans une tragédie aérienne au Canada avait été celui du 24 juillet 1948, quand 28 personnes avaient perdu la vie dans la chute d'un avion, dans la péninsule de Gaspé.

Le commandant de l'air, Alan Wainwright, chef du R.C.A.F., dont les quartiers généraux sont présentement à Winnipeg pour conduire les recherches dans le Yukon, a dit que, les deux premiers jours, les survivants d'un avion voit leurs chances de s'en tirer terriblement diminuées.

La température dans les régions montagneuses s'est maintenue entre 6 et 18 sous zéro, de Snag à White Horse, les deux points entre lesquels les commandants de l'aviation sont d'avis que l'avion américain a dû s'écraser.

Plus de 90 pour cent des endroits probables de la chute de l'avion dans cette région ont été patrouillés du haut des airs. Les montres en particulier ont été parcourues plusieurs fois dans tous les sens.

Les recherches sont aujourd'hui portées du côté ouest, le long des montagnes qui bordent le Pacifique. Le mont Logan, le plus haut de la chaîne, l'objet d'un examen attentif. Un avion avait hier rapporté le microfilm d'un objet métallique, mais on a ensuite déterminé qu'il s'agissait de la détection de la glace.

La région du lac Watson continue d'être soigneusement observée. C'est, selon l'avis des experts, la région la plus probable du lieu de la tragédie. Mais les recherches jusqu'ici n'ont rien donné.

Le commandant Costello, de Winnipeg, a déclaré que tout espoir n'était pas encore abandonné, mais devant le résultat négatif des recherches depuis jeudi dernier.

Fort Nelson, C.C., 1er (C.P.). — De faibles espoirs de retrouver les membres de l'échec C-54 ont été donnés hier soir, quand un avion qui revenait d'une enquête de reconnaissance a prétendu avoir capté un faible message de radio, vers 8 h. 17, à quelque 122 milles de Fort Nelson, soit à la rivière Smith, en frontière du Yukon et de la Colombie canadienne.

Nouvelle paroisse érigée à Pont-Viau

De l'archevêché de Montréal, on apprend la fondation d'une nouvelle paroisse, tirée en grande partie du territoire de Pont-Viau. Cette paroisse sera d'abord connue sous le nom de Saint-Louis-Marie - Grignon - Le-Monfort. M. l'abbé Florent Fortin, autrefois vicaire à la paroisse Notre-Dame-Aurélienne, en sera le curé-fondateur.

Vols à main armée contre deux autres chauffeurs de taxi

Deux nouveaux vols à main armée, commis la nuit dernière, allongent la liste des crimes commis dans la métropole depuis quelques mois.

Il s'agit d'attentats armés, on prétend tels, contre des chauffeurs de taxi.

Le premier a été commis contre M. Edouard Bouchard, domicilié à 4635 av. boul. Gouin. Vers 8 h. hier soir, il fut hélé par deux clients qui lui demandèrent de le conduire à Montréal-Est. Rue Sherbrooke, un peu avant le bout de l'île, les individus armés lui demandèrent de remettre son argent, ce que fit le chauffeur en leur donnant la somme de \$163.

M. Henri Bourdon, chauffeur de taxi, domicilié à 2372 rue Masson, a été la victime du second attentat, commis vers 4 h. 30 ce matin. Un appel de 5169, av. avenue, Rosemont, fut sonné, auquel répondit Bourdon. Trois jeunes gens montèrent dans sa voiture, demandant de se faire conduire rue Bélanger, av. de la 12e avenue. Un des derniers lui mit dans la dos un objet métallique, et le chauffeur leur remit, sans se faire tirer l'oreille, la somme de \$7. Les jeunes hommes firent descendre le chauffeur et s'enfuirent avec la voiture. La police fait enquête.

Les entrepreneurs électriciens veulent se grouper en corporation professionnelle

Les entrepreneurs électriciens de la province de Québec songent à se constituer en Corporation professionnelle.

La nouvelle a été annoncée hier après-midi par M. Lucien Tremblay, président du Comité d'organisation de la corporation, au cours d'une conférence de presse tenue aux bureaux du comité.

Au cours de la prochaine session, qui doit débuter le 15 février prochain, les entrepreneurs électriciens vont présenter au parlement provincial un projet de loi qui prévoit, entre autres choses, la création d'une corporation professionnelle d'électriciens. M. Tremblay a déclaré que ce projet de loi est d'intérêt public et qu'il intéresse non seulement les électriciens, mais encore le public en général, car c'est lui en définitive qui utilise l'électricité et qui en subit les bons ou les mauvais effets.

Il y a quelques années, dit le président du comité, le métier d'électricien n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. Avec les inventions modernes, avec les installations de plus en plus compliquées, l'électricien doit nécessairement être un homme de science, qui connaît non seulement la pratique de son métier, mais encore la théorie. C'est de plus en plus un professionnel.

"Nous voudrions, dit-il, qu'une loi sanctionne le changement qui s'est produit au cours des deux dernières années."

Protection du public

"Le bill des électriciens, s'il est adopté, dit M. Tremblay, assurera une plus grande protection au public, car les nouveaux électriciens professionnels seront soumis à un code d'éthique rigoureux, qu'ils devront suivre à la lettre s'ils ne veulent pas s'exposer à être rayés

des cadres de la profession. "Notre loi, dit M. Tremblay, définira bien clairement les droits et les devoirs de ceux qui porteront le titre d'électriciens professionnels. Il va sans dire que les promoteurs mettront un soin scrupuleux à éviter d'introduire dans leurs lois tout ce qui pourrait être de nature à affecter les droits acquis tant dans le commerce que dans les industries connexes."

"Est-il nécessaire, dit-il encore, d'insister sur l'importance d'avoir à notre disposition des électriciens compétents? Chaque année, des systèmes électriques défectueux causent des incendies qui occasionnent des dommages se chiffrent par des milliers de dollars; chaque année, des personnes meurent, électrocutées, parce qu'elles sont venues en contact avec des fils mal isolés ou mal installés. Avec des électriciens professionnels, soumis à des réexamens et à des inspections sévères, ces dangers diminueront considérablement."

"En résumé, dit M. Tremblay, les entrepreneurs électriciens veulent améliorer leur sort et se mettre en mesure de mieux servir le public. Ils demandent au gouvernement de leur accorder les privilèges de la corporation professionnelle et s'engagent en retour à en accepter scrupuleusement tous les devoirs."

Le bill de ces entrepreneurs est en préparation et le texte en sera connu du public quand il sera déposé sur la table du greffier de l'Assemblée législative, aux premiers jours de la session de 1950.

"Les entrepreneurs électriciens, conclut M. Tremblay, ont conscience de faire un pas de plus dans la bonne voie en demandant au gouvernement de les constituer en corporation professionnelle."

Les éléments d'une bombe à hydrogène se trouvent déjà dans la nature même

On recourra en effet probablement à l'"eau lourde" connue depuis un certain temps déjà et à l'hydrogène de lithium

Washington, 1er (A.P.). — Les experts en énergie atomique font aujourd'hui remarquer, à propos de la décision du président Truman de hâter la fabrication d'une bombe atomique à base d'hydrogène, que les constituants principaux de la nouvelle arme sont d'emploi courant depuis longtemps déjà, pour d'autres fonctions, il est vrai. Selon ce qu'on sait présentement dans le grand public de la chimie de l'hydrogène, il est probable en effet qu'on recourra, pour fabriquer la nouvelle bombe, à l'élément chimique de caractère spécial appelé "eau lourde" ou un sel, l'hydrogène de lithium, qui était employé durant la dernière guerre au gonflement des ballons dirigeables d'observation.

L'"eau lourde" est tout simplement de l'hydrogène lourd mélangé à l'oxygène; il en existe dans la nature mais en quantité environ 5,000 fois moins considérable que l'eau ordinaire. L'hydrogène lourd ou deutérium — un "isotope" ou jumeau de l'hydrogène ordinaire — a un noyau atomique à deux neutrons au lieu d'un seul. La fusion de deux atomes de deutérium devrait produire de l'hélium en même temps que relâcher une quantité d'énergie nucléaire estimée à mille fois plus forte que celle libérée par l'explosion d'une bombe atomique ordinaire à base d'uranium.

Cette fusion est courante dans notre système solaire. Le soleil en effet, ne se comporte pas autrement pour produire l'énergie lumineuse et calorifique qu'il nous envoie.

transmet; mais il lui faut 5,000,000 d'années pour compléter le phénomène de fusion et de libération d'énergie sans à-coups et cela à une température probable de 22,000,000 de degrés Fahrenheit. On compte sur la détonation préalable d'une bombe à l'uranium pour produire la chaleur nécessaire à l'explosion d'une bombe à l'hydrogène.

Précisons d'ailleurs que la seule raison pour laquelle le Canada ne fabrique pas de bombes atomiques est l'importance des dépenses qu'un telle industrie entraînerait. Les Etats-Unis demeurent jusqu'à présent la seule puissance de "grosses" productrices de bombes atomiques.

On annonce aujourd'hui dans les milieux autorisés de la capitale fédérale que la construction de la bombe à hydrogène ne sera pas entreprise au Canada. On sait d'ailleurs que la Commission canadienne de recherches nucléaires s'occupe uniquement d'inventions pacifiques. La construction de la bombe à hydrogène aux Etats-Unis ne changera en rien la ligne de conduite canadienne.

Ottawa, 1er (C.P.). — On annonce aujourd'hui dans les milieux autorisés de la capitale fédérale que la construction de la bombe à hydrogène ne sera pas entreprise au Canada. On sait d'ailleurs que la Commission canadienne de recherches nucléaires s'occupe uniquement d'inventions pacifiques. La construction de la bombe à hydrogène aux Etats-Unis ne changera en rien la ligne de conduite canadienne.

Le Canada ne fabriquera pas de bombes-H

Ottawa, 1er (C.P.). — On annonce aujourd'hui dans les milieux autorisés de la capitale fédérale que la construction de la bombe à hydrogène ne sera pas entreprise au Canada. On sait d'ailleurs que la Commission canadienne de recherches nucléaires s'occupe uniquement d'inventions pacifiques. La construction de la bombe à hydrogène aux Etats-Unis ne changera en rien la ligne de conduite canadienne.

"Crois ou meurs"

M. Léo GUINDON,

président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, parlera

jeudi soir (2 février)

à C.K.A.C.

7 heures

20% DE RABAIS SUR

SOULIERS • CHAPEAUX • ACCESSOIRES

COMPLETS et PALETOTS

pouvant se porter immédiatement

Max Beauvais

385 rue St-Jacques O.

Le magasin pour hommes par excellence à Montréal

Heures d'affaires : 9 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours, le samedi compris jusqu'à 1 heure.

RADIO

MERCREDI, 1er FEVRIER

SOIRÉE

6.00 P.M.
CBP-Yves l'interprète.
CBM-Varitès.
CRAC-Elle et lui.
CKVL-Chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Star Club.
CHLP-Revue des nou.

6.15 P.M.
CHLP-Chansonnettes.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CRAC-Dites-moi.
CJAD-Balloon.
CJAD-Nouvelles.
CBP-Commentaire.
CBP-La revue de l'est.
CBM-Commentaire.
CRAC-Le forum.
CKVL-Nouvelles.
CFCF-News.

6.45 P.M.
CBM-Divertimento.
CBP-En direct.
CRAC-Nouvelles.
CFCF-News.

7.00 P.M.
CBP-Un homme.
CBM-Bernie Broder.
CRAC-Selection.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Chansonnette.
CFCF-Beaulieu.
CHLP-Chansonnettes.

7.15 P.M.
CJAD-Nouvelles.
CBP-Métropole.
CBM-Introduction.
CJAD-Dow award show.
CFCF-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBP-Les peintres.
CKVL-Radio-Gazette.
CBM-D. H. Lawrence.
CRAC-La rue des pigm.
CFCF-Club "15".

JEUDI, 2 FEVRIER

9.00 A.M.
CKVL-Cultivateurs.

9.00 A.M.
CBP-Mary Go-Round.
CBP-L'opéra de Quat.
CBM-L'œuvre du réveil.
CRAC-Messe du jour.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Réveil.

9.15 A.M.
CKVL-Prise.
CJAD-Farm Home.

9.30 A.M.
CRAC-Beul.
CJAD-Cultivateurs.
CJAD-Debut Montréal.
CFCF-Maurice Bédard.

9.45 A.M.
CRAC-Beul agricole.
CJAD-Prise à cœur.

7.00 A.M.
CBP-Opéra de Quat.
CBM-Nouvelles.
CRAC-Nouvelles.
CKVL-On prend le café.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Le Carrousel.

7.15 A.M.
CFCF-Nouvelles N-D.
CBP-Editions.
CJAD-Musique.

7.30 A.M.
CBM-Nouvelles.
CRAC-Actualités.
CJAD-Nouvelles.

7.45 A.M.
CFCF-L'Oratoire.

8.00 A.M.
CFCF-Nouv et sports.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CRAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Radio-5 Cœur.

8.15 A.M.
CBP-Editions.
CBM-Divertimento.
CRAC-Michel Noël.
CFCF-Merry Go-Round.
CJAD-Musique.

8.30 A.M.
CBP-Rhythmes.
CBM-After Breakfast.
CFCF-Melodie.
CHLP-Musique en déj.

9.00 A.M.
CBM-Nouvelles.
CFCF-Nouv et musique.
CBP-Bulletin.
CRAC-Actualités.
CJAD-Madame Bonjour.
CKVL-Royce Baulu.
CJAD-Nouvelles.

9.15 A.M.
CFCF-Breakfast Club.
CBM-Musique.
CRAC-Michel Noël.
CJAD-Time Was.

9.30 A.M.
CBP-Le petit train.
CRAC-Nouv. disques.
CHLP-Charles Trenet.

9.45 A.M.
CBM-Emission éducative.
CRAC-Fléurs et chard.
CKVL-Avec le sourire.

10.00 A.M.
CRAC-Journal parlé.
CBP-Sur nos ondes.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Rosemary.
CHLP-Au bal musette.
CRAC-Le grand prix.

10.15 P.M.
CHLP-Blanc et noir.
CJAD-The Stars Sing.

7.45 P.M.
CBP-Chanson P. Leclerc.
CJAD-Sports.
CRAC-Paulbourg et M'as.
CFCF-Max M'as.
CHLP-Rhythmes etc.

8.00 P.M.
CBM-J-J. Gagner.
CBP-Qu'on aime.
CRAC-Paris chante.
CKVL-Le fantôme au.
CHLP-Heure italienne.
CFCF-Chandu the Mag.
CJAD-Mr. and Mrs.

8.30 P.M.
CBP-Mosque canad.
CRAC-Trou cochon.
CHLP-Reine d'un soir.
CFCF-The Great.
CJAD-Take a Chance.

8.45 P.M.
CKVL-Journal du soir.

9.00 P.M.
CBM-Jefferson Thorpe.
CBP-Radio-Carabin.
CRAC-L'heure des.
CJAD-Beul et sa.
CKVL-Madame-Ana So.
CFCF-Comrades in.
CHLP-Care Pigeon.

9.30 P.M.
CJAD-Philip Marlowe.
CKVL-Paris Swing.
CFCF-Curtain Time.

10.00 P.M.
CBP-Radio-Journal.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Paris swing.
CFCF-Favorite Story.
CHLP-Montreal la nuit.
CRAC-Moment musical.

10.15 P.M.
CBP-Revue de l'act.
CJAD-The 50 Question.
CBP-La réglementation.

10.30 P.M.
CBM-Roman Tottenberg.
CBP-Roman Tottenberg.
CRAC-Nouv. gouvern.
CHLP-Every Knight.
CKVL-Nouvelles.
CFCF-T.B.A.

10.45 P.M.
CBM-Nouvelles.
CJAD-Lionel Barrymore.
CKVL-Paris Swing.

11.00 P.M.
CBP-Adagio.
CRAC-Musique in min.
CHLP-Here Comes the.
CJAD-Sports.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Montreal la nuit.

11.15 P.M.
CBP-Adagio.
CRAC-Musique in min.
CHLP-Here Comes the.
CJAD-Sports.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Montreal la nuit.

11.30 P.M.
CBP-Adagio.
CRAC-Musique in min.
CHLP-Here Comes the.
CJAD-Sports.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Montreal la nuit.

11.45 P.M.
CBP-Adagio.
CRAC-Musique in min.
CHLP-Here Comes the.
CJAD-Sports.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Montreal la nuit.

12.00 A.M.
CBP-Adagio.
CRAC-Musique in min.
CHLP-Here Comes the.
CJAD-Sports.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Montreal la nuit.



M. JOHN T. PANKS, qui vient d'être élu directeur général des ventes de Rootes Motors Ltd., une filiale canadienne qui fait au Canada la distribution des véhicules automobiles de marques Hillman, Humber et Sunbeam-Talbot.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark Ellery, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux pages. Les réponses sont envoyées par poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", case postale 500, Place d'Armes, Montréal.

Marie Stuart. — C'est la première fois que j'entends parler de vous. Agrée mon regret. Vous êtes à la fois une personne de cœur et de jugement; sympathique et affectueux; parfois craintive et influençable. Vous êtes très souvent loquace et expansive. En certaines occasions, vous êtes fermée et discrète; et parfois, vous êtes portée à "désorienter" votre entourage sur la nature exacte de vos intentions. Votre esprit nuancé est capable de délibération, de logique, de curiosité et de discernement. Vous tendez à être créatives, vous confiez de la dextérité; votre sens intuitif vous aide à comprendre et à goûter la musique. Vous êtes extrêmement avide d'acquiescer et de posséder. Pour vous-même, et pour satisfaire aux exigences de votre générosité. On découvre beaucoup de simplicité et de loyauté en vous; de l'entente, un peu de jalousie et d'impatience. A certains moments, vous ferez le point de limites; votre imagination vous rend souvent susceptible et sensible; et votre esprit d'indépendance vous est précieux. Vous aimez la variété, mais vous avez peu d'intimité. Un trait capital en vous: Votre inclination vers le rêve. Vous y verrez avec enthousiasme; vous rêvez avec enthousiasme, et vous tenez à vos chers rêves. En somme, vous vous comprenez difficilement vous-même, Mademoiselle.

Mark ELLERY

Motion de méfiance de Smuts rejetée au parlement du Cap

Le Camp, 1er (Reuter). — Le gouvernement nationaliste dirigé par le Dr Daniel François Malan, en Afrique-Sud, a fait par 78 voix contre 71 un vote de non-confiance proposée contre lui par le chef de l'opposition unioniste au parlement du Cap, le feld-marchal Jan Smuts. Le ministre des finances Nicolaas Havenga a évité une défaite au ministère en lui confirmant l'appui, qui avait d'abord paru douteux, de son propre parti "afrikaner".

Dans sa motion de méfiance, le feld-marchal Smuts accusait le gouvernement Malan de fraude pour avoir appliqué le programme de séparation des races auquel il s'était engagé lors de l'élection du printemps dernier. Un tel programme est inapplicable, soutenait l'ex-premier ministre du temps de guerre; et le parti nationaliste qui le savait s'est par suite fait porter au pouvoir sur de fausses représentations.

LES JUGES FAUTEUX ET CARTWRIGHT ONT PRETE LE SERMENT

Ottawa, 1er (C.P.). — Une cérémonie historique au point de vue légal a marqué hier l'extension de 7 à 9 du nombre de juges de la Cour suprême du Canada. Après avoir prêté le serment d'office dans une pièce voisine, les deux nouveaux juges sont venus s'asseoir quelques instants aux sièges qui leur seront désormais réservés en cette Cour pendant que le registraire du tribunal le plus élevé du pays, Me Paul Leduc, faisait lecture des brefs de nomination.

Toute l'assistance s'était levée pour saluer l'entrée des honorables Gerald Fauteux, de Montréal, et John Cartwright, de Toronto. On remarquait aux premiers rangs du public les ministres des finances et des transports, respectivement MM. Douglas Abbott et Lionel Chevrier. La Cour venait en effet à peine d'entreprendre l'étude de la validité de la loi fédérale des loyers.

Aucun des deux nouveaux magistrats ne prendra part à cette étude. Le juge Cartwright s'est refusé comme ayant déjà figuré comme partie en cause dans une étude semblable devant la Cour suprême d'Ontario; et la présence du juge Fauteux aurait créé un risque d'impression sur division égale parmi les huit juges restants. Ils siégeront régulièrement pour la première fois aux assises du 7 février.

"Au tournant de l'histoire"

Conférence publique à l'Ermitage, par M. le chanoine Lionel Groulx, à l'occasion de l'ouverture des Journées d'étude sacerdotales.

Du prologue de l'évangile de saint Jean: "Au commencement était le Verbe et le Verbe était Dieu." Et la lumière fut dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas saisi... le conférencier, frappé de la tristesse dont débordait le Verbe, fait un rapprochement entre ce premier refus du Christ par le monde d'autrefois et l'immense révolution de notre monde contemporain. Le trait majeur de cette révolution, c'est le refus de Dieu par l'homme. Trop fier de sa science et de ses découvertes, l'homme ne sait plus que se centrer sur soi-même, sur le temps, sur les passions charnelles qu'il se croit de taille à briser. C'est jusqu'à l'idée de Dieu qu'on veut chasser de la planète. Que reste-t-il de l'Europe chrétienne, que reste-t-il de peuples catholiques qu'on tenait jusqu'ici pour les boulevards de la foi romaine?

Le Canada français échappé-t-il aux contrecoups de cet enlèvement d'un monde universel? Les changements et les bouleversements de notre vie depuis cent ans constituent la plus grande révolution de notre histoire. La province de Québec représentait ce qu'on peut appeler un type de civilisation rurale par la prédominance de sa population, l'immense majorité de ses habitants adonnés aux travaux des champs et aux métiers dans les villages. Elle y appartenait surtout par sa structure sociale composée de vigoureux organes: la famille, l'école, la paroisse. Lignes de force, non seulement pour notre vie sociale et nationale, mais encore pour notre vie religieuse! Qu'est-il advenu de ces forces? Une industrialisation brusquée a fait que l'on ne saurait plus parler de civilisation d'origine française. Le type de famille rurale est en voie de disparition pour faire place à la famille individualiste des milieux urbains. Qu'a-t-on fait aussi du culte de l'enfant et du respect du lien conjugal? La famille nombreuse qui suscitait autrefois un sourire d'admiration, provoque trop souvent aujourd'hui un rire de pitié.

Le divorce marqué, sous forme de concubinage ou de séparation, sévit comme un fléau. L'école même a dangereusement évolué. Elle ne sollicite plus, comme autrefois, les responsabilités des parents; elle ne s'appuie qu'à demi sur la paroisse. Et la paroisse? Qu'est-elle devenue dans les villes, cette entité sociale si puissante aux organismes autonomes? En résumé, un type de civilisation rurale s'est métamorphosé en un type de civilisation urbaine.

Quelles conclusions tirer de cette analyse? Nous subissons et nous subissons de plus en plus les contrecoups des rétrécissements de la planète et de l'urbanisation universelle. Nous avons affaire à un monde nouveau. Fini notre monde clos

Décès de madame Fortunat Mayrand

Nous sommes au regret d'apprendre le décès de Mme Fortunat Mayrand, qui s'est éteinte doucement à son domicile, 261, avenue de l'Épée, Outremont, à l'âge de 67 ans.

Mme Mayrand (Marie-Louise Nault), était issue du mariage de Delavie Nault, pilote, à Adèle Masson, de Deschambault.

Outre son mari, deux enfants lui survivaient: Françoise, épouse de Dr Alcide Pilon, et Gérard, avocat, tous deux de Montréal. Elle laisse aussi deux petits-enfants:



Madame F. MAYRAND

Hélène Pilon et Robert Mayrand, ainsi qu'une belle-fille, Mme Gérard Mayrand (Yvette Pratt). Elle était la belle-sœur de St. Louis de Marie, de la maison-mère des Soeurs de Saint-Noms de Jésus et de Marie, ainsi que de M. Oswald Mayrand, journaliste.

Mme Fortunat Mayrand était une femme chrétienne modèle et sa fin sereine a été le digne reflet de sa vie édifiante.

Ses restes sont exposés en chapelle ardente au numéro 5310 de l'avenue du Parc (près Fairmount) et les funérailles auront lieu demain, à 9 heures a.m., en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Le cortège partira à 8 h. 45 de la maison mortuaire.

Sur la tombe de la défunte nous déposons l'hommage de nos regrets et nous prions la famille en deuil d'agréer nos condoléances.

JOURNÉES D'ÉTUDE SACERDOTALES

Jusqu'ici les Journées d'étude sacerdotales ont remporté un succès remarquable, tant par l'assistance nombreuse le soir que par l'intérêt et l'attention des prêtres aux séances d'étude de la journée.

Ce soir, à lieu la dernière conférence publique. Elle sera donnée par Son Exc. Mgr. Édouard Jetté, évêque auxiliaire de Joliette et membre de la Commission épiscopale d'Action catholique.

Son Exc. traitera le thème fixé pour ce troisième jour, à savoir: "Face à la tâche". Mgr Jetté soulignera les points saillants qui doivent retenir l'attention des prêtres en 1950, et faire l'objet de leurs méditations comme de leur apostolat.

Comme cette conférence est d'importance capitale, une invitation pressante est faite à tous les membres du clergé.

La reproduction de cette prière a été payée par deux jeunes gens de Montréal pour deux jeunes "extraordinaires" reçus de MARIE REINE DES COEURS, dont le sanctuaire est situé à Saint-Théodore de Chertsey, comté de Montcalm, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIÈRE EFFICACE A Marie, Reine des Cœurs

O Marie, Reine des Cœurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains mes misères, mes peines, mes souffrances; vous pouvez vous en occuper par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de MARIE, REINE DES COEURS, et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Cœurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Reciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.g. Montréal, 9 mai 1938.

Air-France a fait de grands progrès au cours de 1950

Rappelant les progrès accomplis par Air-France en 1949, M. Henri L. Lesieur, représentant général d'Air-France en Amérique du Nord et en Amérique centrale, a déclaré que l'année 1949 a été la plus prospère depuis le début des opérations transatlantiques d'Air-France. M. Lesieur a ajouté: "Le nombre des passagers ayant voyagé sur notre ligne en 1949 a été d'environ 30 pour cent supérieur à celui des années précédentes. Le trafic passager de 1949 représente, en effet, une augmentation de 1141 p.c. sur les deux dernières années et de 33 p.c. sur 1948, année de l'ouverture de la ligne."

En 1949 le profit réalisé sur le cargo transporté par Air-France a également été de 48 p.c. plus élevé que celui des années passées.

Il fut aussi rappelé qu'au cours de 1949 la responsabilité de M. Lesieur s'est considérablement accrue quand la région d'Amérique centrale s'est ajoutée à la région d'Amérique du Nord; ces deux régions comprennent maintenant les États-Unis d'Amérique, le Canada, le Mexique et les pays d'Amérique centrale, les Antilles, ainsi que le Venezuela, la Colombie et l'Équateur en Amérique du Sud, auxquels ont été jointes les îles françaises de la Martinique et de la Guadeloupe.

Avec l'ouverture du service en Australie et en Nouvelle-Calédonie, le réseau aérien d'Air-France s'étend maintenant sur six continents et, depuis l'inauguration de la ligne de Munich, sur 79 pays.

M. Lesieur a conclu en annonçant que l'année 1950 promet un succès encore plus grand pour Air-France.

LES VINGT ET UN RENCONTRERAIENT M. DUPLESSIS

La Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport tenterait d'obtenir une entrevue avec M. Maurice Duplessis, avant la présentation du bill de Montréal devant le Parlement provincial.

Les Vingt et Un qui sont, en somme, les auteurs de la mesure qui demande la création d'une Commission de transport et la municipalisation immédiate de la Montréal Tramways, voudraient expliquer au premier ministre les motifs qui les ont amenés à formuler leurs propositions.

373 nouvelles maisons

Durant le mois de janvier 1950, on a accordé à l'Hôtel de Ville, 373 permis en vue de l'érection de logements. Pendant le même temps, l'année dernière, ces permis étaient au nombre de 220.

A JERUSALEM

Projet de créer une "ville dans la ville"

Genève, 1er (A.P.). — Le président par rotation du Conseil des mandats de l'O.N.U., le délégué français Roger Garreau, propose aujourd'hui la création à l'intérieur de Jérusalem d'une ville internationale renfermant seulement les sanctuaires connus sous le nom de Lieux saints. Ses collègues de l'Irak et des Philippines ont aussitôt critiqué cette proposition et y voient une répudiation du geste adopté par l'Assemblée des Nations Unies le 9 décembre dernier, quand il a été décidé d'internationaliser la ville entière de Jérusalem. Le Conseil des mandats a précisément pour tâche d'appliquer cette décision dans la pratique.

M. Garreau explique que son projet est plus réaliste que la décision du 9 décembre, car il faut tenir compte du fait que les deux nations qui occupent actuellement en armes chacune une partie de Jérusalem s'objectent toutes deux à ce que la Ville sainte soit placée sous un régime international. La ville internationale à territoire restreint qu'il propose serait taillée à parts à peu près égales dans les zones présentement occupées par les armées d'Israël et de Transjordanie; ce régime durerait dix ans et pourrait être révisé ensuite sur plébiscite.

ROMAN TOTENBERG A RADIO-CANADA

Radio-Canada fera entendre, dans la série des Artistes de l'année, le violoniste américain Roman Tottenberg. Il jouera, en première audition au Canada, Canzona et Rondo de Murray Adaskin, un jeune compositeur canadien qui a été son élève, et d'autres œuvres.

En plus d'enseigner, Roman Tottenberg donne souvent des récitals dans la plupart des villes d'Europe et d'Amérique. Cette année, il a été le soliste à la première audition d'un concerto de violon de Darius Milhaud.

UNE PIÈCE DE BERNSTEIN A RADIO-CANADA

Le Théâtre Ford offrira aux auditeurs de Radio-Canada une des œuvres les plus fortes d'Henri Bernstein: "Le Voleur." Gisèle Schmidt, Robert Rivard et François Royet en seront les principaux interprètes jeudi, le 2 février, à 9 heures du soir.

Nouvel honneur à M. Jean-C. Magnan

Québec, 1. — Le directeur de l'enseignement agricole, M. J.C. Magnan, actuellement délégué de la province à l'exposition internationale d'Haiti, vient d'être élu membre titulaire de l'Académie d'Agriculture de France, d'après un renseignement que nous communiquent M. Georges Maheux, directeur de l'Information Agricole. Membre correspondant depuis quelques années, M. Magnan figure maintenant parmi les douze agronomes étrangers qui font partie de l'Académie.

Ce grand honneur échoit pour

LE RHUME ENFIN VAINCU?

Administrée dès le signe avant-coureur d'un rhume, la néo-trammine fera vraisemblablement disparaître dans les 36 heures. Du même coup, les éternuements, la toux et les écoulements du nez qui propagent le virus chez les autres seront notablement restreints. Quelle est donc cette nouvelle découverte de la médecine? SELECTION consacre un intéressant article à l'histoire de ces comprimés inoffensifs (on peut se les procurer sans ordonnance) qui s'emploient aussi bien pour prévenir que pour guérir le rhume de cerveau.

En tout, une trentaine d'articles passionnants et instructifs tirés des meilleures publications de l'heure.

Achetez le numéro de février

Sélection du Reader's Digest

168 pages 25¢

LA COMMUNIQUE DE RENO

OMER DE SERRES LEE

Vaporisateur "SPRAY GAT"

ACTIONNE PAR CARTOUCHE

PAS BESOIN DE :

- COMPRESSEUR
- BOYAU A AIR
- MOTEUR
- D'ELECTRICITE

Peut être utilisé aussi facilement qu'un projecteur de poche — Son air est fourni par une cartouche à air comprimé — Ne requiert aucun attachement dispendieux.

IDEAL POUR :

- Peinturer radiateurs et retouches d'automobiles.
- Peinturer et émailler chaises, tables en peu de temps.
- Sert aussi de vaporisateur à insecticides pour désinfecter garde-robres, vergers, jardins, etc.

Pistolet fini aluminium avec récipient d'une capacité d'une chopine (américaine) 24.95

cartouche seule .15

Omer De Serres LIMITEE MONTREAL

1406, ST-DENIS LA. 0251 6793, ST-HUBERT SOUS-SOL

Les réserves de pétrole de l'Alberta supérieures à 1,100 millions de barils

Dans un rapport concis d'ordre chronologique complété par des cartes et des graphiques que vient de publier le Canadian National Oil Development Corporation, l'auteur, M. S. W. Fairweather, vice-président, directeur des recherches du réseau, raconte l'histoire du pétrole depuis la première découverte dans la vallée Turner, en 1914, jusqu'à aujourd'hui.

Le district d'Alberta, dit M. Fairweather dans le rapport, est aujourd'hui l'un des secteurs pétroliers les plus actifs de l'hémisphère occidentale et Edmonton est devenue la capitale de l'huile de l'Amérique du Nord. Cette province a une réserve de pétrole de quelque 1,100 millions de barils et une réserve d'environ 3,000 milliards de pieds cubes de gaz naturel.

M. Fairweather fait remonter l'origine du présent développement pétrolier à des découvertes d'huile légère près de Leduc, à 18 milles au sud d'Edmonton, en 1947. En moins d'un an on découvrit la présence d'un vaste champ pétrolier s'étendant de Leduc au district de Woodbend, de l'autre côté de la branche nord de la rivière Saskatchewan. A la fin de 1949, des sondages faits dans ce seul champ avaient révélé la présence de 250 millions de barils de pétrole et de 500 milliards

de pieds cubes de gaz naturel. "Depuis la découverte de Leduc, ajoute M. Fairweather, du pétrole de même qualité a été trouvé partout autour d'Edmonton par exemple, à Joseph Lake, Whitecourt, Golden Spike, Barrhead, Bon Accord et Redwater. Ce dernier champ pétrolier a une réserve de 500 millions de barils et est le plus grand jamais découvert au Canada."

M. Fairweather dit qu'on continue les explorations dans les dépôts sédimentaires de la Colombie canadienne, de la Saskatchewan, du Manitoba et du nord de l'Alberta. Dernièrement, l'Imperial Oil a découvert une grande quantité de pétrole à Normanville, à 30 milles au sud de la Rivière-à-Paix et 210 milles au nord d'Edmonton.

"Le développement pétrolier au cours des trois dernières années a saturé le marché du pétrole de l'ouest du Canada et de nouveaux débouchés doivent être trouvés à l'extérieur", dit M. Fairweather. "C'est pourquoi un oléoduc est construit d'Edmonton à Regina, ligne qui sera étendue jusqu'à Superior, Wisc., à la tête des Grands Lacs."

Le rapport dont M. Fairweather est l'auteur est intitulé: "The Geography of Oil and Gas in Western Canada".

Prochain congrès des grossistes de fruits et légumes

Plus de cinq cents représentants du commerce de gros de fruits et de légumes, venant de tous les coins du pays, se réuniront lundi prochain à l'hôtel Windsor, pour la tenue de leur congrès annuel qui coïncidera cette année avec le 25e anniversaire de fondation de la Canadian Fruit Wholesale Association. On croit, qu'à cette occasion, plus de 100 représentants des Etats-Unis seront présents au congrès.

Le programme de ces trois jours d'étude portera spécialement sur le rôle joué par le grossiste comme intermédiaire entre le producteur et le détaillant. Le maire Camille Houde sera le conférencier d'honneur au premier déjeuner-causette donné par l'Association. Les autres orateurs principaux qui seront entendus au cours de ces trois jours sont MM. Harvey Harrison, de Calgary, président de l'Association; Emile Blais, de Sherbrooke; James R. Caldwell, de Montréal; J. P. Fadier, de Pittsburgh; T. G. Lumbra, de Burlington; et Alan T. Rains, de Washington.

Au cours de la dernière journée du congrès, on étudiera plus spécialement quelles sont les perspectives du commerce des fruits et légumes pour l'année 1950.

NOUVELLE USINE DE LA C.I.L.

La nouvelle usine de remplissage des cylindres de chlore, érigée à Cornwall par la Canadian Industries Ltd au coût de \$100,000, vient d'être mise en plein rendement, a annoncé ici aujourd'hui M. Frank M. Robertson, gérant de l'usine.

L'usine de la C.I.L. desservira le Québec, l'Ontario et les provinces maritimes, a ajouté M. Robertson. Jusqu'à maintenant, il n'y avait qu'à Windsor que la compagnie fournissait du chlore en cylindres. Cornwall livrant le chlore au commerce seulement en wagon citerne.

L'usine de Cornwall recourt à des méthodes de production à la chaîne. Chaque cylindre retourné à l'usine doit être vide, nettoyé, séché et examiné. Tous les contenants pleins doivent demeurer à l'usine 24 heures avant qu'ils soient expédiés, afin qu'on puisse alors découvrir toute fuite de gaz.

Fabricé avec de la saumure au moyen d'un procédé électrolytique, le chlore est presque d'usage universel pour l'assainissement de l'eau de consommation, comme agent de blanchiment dans les industries du papier et des textiles; il sert à produire l'eau de javel et l'antigel à base de glycoléthylène.

La Grande-Bretagne veut contrôler la vente du pétrole dans le monde

Vives protestations aux Etats-Unis au sujet de la politique suivie par Londres dans ce domaine

Washington, 1er (A.P.) — Le sénateur Tom Connally a accusé aujourd'hui le gouvernement anglais de poursuivre une politique hostile à l'égard des Etats-Unis en voulant imposer un embargo sur les importations de pétrole faites par tous les pays membres du bloc sterling. Le sénateur a précisé qu'un tel projet n'était certainement pas de nature à montrer la reconnaissance du gouvernement anglais pour les milliards reçus des Etats-Unis. D'autres membres du gouvernement américain ont aussi accusé la Grande-Bretagne de vouloir porter atteinte à l'industrie pétrolière des Etats-Unis.

Ce projet d'un embargo sur les importations de pétrole par les pays membres du bloc sterling a été rendu public aujourd'hui alors que The National Petroleum Council a déposé une lettre de protestation aux colonies envoyée au gouvernement de l'Afrique du sud dans laquelle celui-ci demandait l'imposition de cet embargo. Cette lettre précisait en outre que l'embargo pouvait être imposé parce que les Américains n'avaient pas assez protesté contre une telle mesure, lors des discussions conduites à Washington en décembre dernier au sujet des importations de pétrole.

Un rapport émis aujourd'hui par The National Petroleum Council précise que le projet anglais veut ni plus ni moins que s'emparer du commerce du pétrole dans le monde au détriment des producteurs américains. Des protestations seront faites auprès du gouvernement américain pour obtenir une plus grande liberté dans le commerce des huiles et la levée des restrictions imposées par la Grande-Bretagne.

Le développement de l'Ungava exigera une mise de fonds de \$200,000,000

La mise en valeur des immenses richesses minières du Labrador ainsi que les développements des ressources pétrolières de l'Alberta permettrait au Canada de devenir l'une des nations industrielles les plus importantes du globe, affirmait hier M. V. C. Wansbrough, directeur de la Canadian Metal Mining Association, lors d'une conférence donnée au Rotary Club de Montréal.

M. Wansbrough a expliqué devant les membres du Rotary que la mise en valeur des vastes dépôts de minerai de fer du Labrador présentait de grandes difficultés particulièrement dans le domaine du transport. Il a affirmé qu'actuellement tout ce qui était nécessaire, aliments, équipement, devait être transporté par avion. Au cours des six derniers mois plus de 1,000 tonnes de fret ont ainsi été transportées. Toutefois, cette difficulté du transport sera beaucoup moindre lorsque la construction d'un chemin de fer sera terminée qui reliera les Sept-Îles

aux dépôts de minerai. La construction de ce chemin de fer sera terminée d'ici trois ans.

La mise en valeur des richesses de l'Ungava nécessitera une mise de fonds considérable. Selon M. Wansbrough, celle-ci serait de plus de \$200,000,000. Sur ce total, environ \$190,000,000 seront dépensés au Canada alors que six compagnies américaines prendront une part active à ce développement. On estime également que la production annuelle sera de 20,000,000 de tonnes de minerai. Celle-ci sera utilisée pour une faible partie, soit 2,000,000 de tonnes au Canada. Le reste de la production ira aux Etats-Unis et peut-être aussi en Grande-Bretagne si ce dernier pays peut se procurer les dollars nécessaires pour des achats de ce genre.

M. Wansbrough a également précisé au cours de sa conférence que le développement de l'Ungava entraînerait peut-être la canalisation du St-Laurent.

United States Steel porte son dividende à 65 cents par action

New-York, 1er (A.P.) — Les directeurs de United States Steel Corporation ont aujourd'hui augmenté le taux du dividende, sur les actions ordinaires de la compagnie à 65 cents par action. Le nouveau dividende sera payable le 10 mars aux actionnaires inscrits le 10 février. Les paiements antérieurs, faits par la compagnie, avaient été de 50 cents par action, dividende trimestriel versé régulièrement depuis le fractionnement du capital-actions effectué le 12 mai dernier.

Cette hausse du dividende sur les actions ordinaires a été décidée aujourd'hui par les directeurs qui ont annoncé que la compagnie avait réalisé au cours de 1949 les profits nets les plus élevés jamais montrés depuis vingt ans, soit \$165,858,806.

FAITS SAILLANTS A LA BOURSE

WOOD, GUNDY & COMPANY
Gundy & Company ont avisé la Bourse de Montréal que le 1er février 1950, la compagnie existera désormais sous la raison sociale de Wood, Gundy & Company.

CANADIAN CANNERS LIMITED
La Bourse de Montréal a été notifiée par Canadian Canners Limited qu'un lot de 2,100 actions, convertibles, privilégiées, ont été converties en actions ordinaires.

En date du 20 janvier, les actions suivantes étaient en circulation: actions de premier privilège, 190,639; actions privilégiées ordinaires, 239,966; actions ordinaires, 252,960.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA
Un lot additionnel de 75,151 actions de Bell Telephone Company of Canada ont été inscrites à la Bourse de Montréal, dès l'ouverture, hier, le 31 janvier 1950.

Aluminum Company of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'un lot de 50 actions privilégiées, remboursables, à 4% cumulatif, ont été annulées, ce qui réduit à 555,414 le total des actions en cours.

Moyennes hebdomadaires de la Bourse et du Curb de Montréal

	Cette semaine	Semaine précédente	Année précédente
Industriels	240,951	263,162	189,951
Mines	735,799	852,134	814,393
	976,750	1,115,296	1,004,344
Cette semaine	375	95	183
Semaine précédente	368	143	89
DIX INDUSTRIELS LES PLUS ACTIFS			
Maxey Harris	10,943	Quebec Manganese	175,000
Dom St. & Coal "B"	9,311	Anacon	81,100
Cnd. Western Lumber	8,315	United Asbestos	47,500
Atibiti P & P	7,460	Asco	37,000
Bell Telephone	7,141	Santiago	35,500
Brazilian Traction	6,930	Rochette	22,500
Imperial Oil	6,595	Bouzan	20,500
Cons. Paper	6,565	Candego	20,000
P. R.	5,883	Duvay	16,500
Famous Players	5,683	Superior Oils	16,500

VALEUR DES TRANSACTIONS

	20 janv.	19 janv.	18 janv.
Industriels	29,87	75.1	138.5
Mines	29,88	76.0	141.5
Moyenne hebdomadaire	29,87	75.1	138.5
Chang. de la semaine	-1,001	-0.9	-3.0
Haut de la semaine	76.1	76.1	76.1
Bas de la semaine	74.7	74.7	74.7
Haut pour 1950	76.1	76.1	76.1
Bas pour 1950	74.7	74.7	74.7
Haut pour 1949	76.1	76.1	76.1
Bas pour 1949	74.7	74.7	74.7

Semaine se terminant le 20 janvier \$ 7,452,021
Semaine précédente \$ 11,663,671

	20 janv.	19 janv.	18 janv.
Permette vendredi	29,87	75.1	138.5
Semaine précédente	29,88	76.0	141.5
Moyenne hebdomadaire	29,87	75.1	138.5
Chang. de la semaine	-1,001	-0.9	-3.0
Haut de la semaine	76.1	76.1	76.1
Bas de la semaine	74.7	74.7	74.7
Haut pour 1950	76.1	76.1	76.1
Bas pour 1950	74.7	74.7	74.7
Haut pour 1949	76.1	76.1	76.1
Bas pour 1949	74.7	74.7	74.7

Sheraton Corporation achète tous les hôtels de Vernon Cardy

La transaction financière la plus importante dans l'histoire de l'hôtellerie au Canada

M. Vernon Cardy, président de la Cardy Corporation Limited, a enfin annoncé, hier soir, qu'il venait de vendre son vaste patrimoine à un syndicat américain connu sous le nom de Sheraton Corporation Limited, dont le président est la filiale canadienne est M. John C. Udd.

Depuis quelques jours, les rumeurs étaient nombreuses au sujet de cette importante transaction financière. On avait laissé entendre qu'un groupe de Montréal était intéressé à l'achat des intérêts de M. Cardy. Ce dernier, lui-même, avait laissé entendre qu'il n'avait aucunement l'intention de vendre. Finalement, hier soir, au cours d'une réception donnée dans le Palm Court de l'hôtel Mont-Royal, M. Cardy annonçait lui-même qu'il venait de disposer de six hôtels qu'il possédait au Canada, soit le Mont-Royal, à Montréal, le King Edward, à Toronto, le Royal Connaught, de Hamilton, le Prince Edward, de Windsor, le General Brock, de Niagara Falls et l'Alpine Inn, de Ste-Marguerite.

Cette transaction financière est l'une des plus importantes dans l'histoire de l'hôtellerie au Canada, puisque l'on évalue les intérêts de M. Cardy à plus de \$15,000,000. On n'a cependant pas dévoilé, hier soir, le prix payé par Sheraton Corporation.

RAPPORTS FINANCIERS

Harding Carpets Ltd.

Harding Carpets a vu son volume de ventes atteindre les \$7,074,836 au cours de l'exercice financier clos le 31 octobre 1949, en regard de \$6,728,973 durant l'exercice financier précédent.

Quant aux recettes nettes, elles furent de \$385,475, soit l'équivalent de \$1.66 par action, comparativement à \$404,800 ou l'équivalent de \$1.75 par action antérieurement.

Le fonds de roulement s'établit à \$2,222,911, contre \$2,377,720, au 31 octobre 1948. Les dépenses de capital, l'an dernier, se totalisèrent à \$386,429.

Il a été payé durant le dernier exercice financier 4 dividendes de 20 cents, plus un extra de 10 cents. Le surplus réalisé figurait à \$1,397,547 contre \$1,220,155 antérieurement.

Hart Battery Co.

Les bénéfices nets de Hart Battery Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 octobre 1949, se sont élevés à \$102,724 ou \$2.05 par action, contre \$133,083 ou \$2.66 par action pour l'exercice précédent.

Le président, M. S. Irwin, souligne que la diminution est entièrement attribuable à la baisse du prix du plomb métallique; une réserve avait été établie en prévision d'une telle éventualité mais la direction n'a pas jugé à propos d'y avoir recours parce qu'elle considère que le prix du plomb peut décliner davantage.

Les ventes ont atteint un chiffre sans précédent; le commerce d'exportation a quelque peu diminué mais, au Canada, la demande a surpassé la puissance de fabrication.

Le bilan au 31 octobre montre un fonds de roulement de \$56,029, une augmentation de \$61,721. Le compte de surplus s'est accru de \$72,491 pour s'établir à \$520,276.

Les ventes au détail à un sommet au pays

Toronto, 1er (C.P.) — Pour une période de 11 mois, terminée le 30 novembre dernier, les ventes au détail effectuées au Canada se sont chiffrées par \$6,900,000, soit une augmentation de 6% comparativement aux résultats obtenus au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Ces chiffres ont été communiqués aujourd'hui par M. James Wilson, de St-Jean, Nouveau-Brunswick, au congrès annuel de la Canadian Retail Federation. Lorsque les statistiques complètes seront publiées pour l'année 1949, a noté M. Wilson, nous serons peut-être en mesure d'affirmer que nous avons atteint au cours de l'an dernier un sommet dans le commerce au détail au pays. Parmi les provinces canadiennes qui ont le plus contribué à cette augmentation, il faut mentionner celles des Prairies. "C'est la grande activité commerciale dans l'ouest du pays est heureuse, a poursuivi M. Wilson, parce qu'elle permettra au Canada de montrer une économie mieux équilibrée."

A LA SOCIÉTÉ DU CANCER

La société canadienne du cancer, succursale du Québec, annonce, aujourd'hui, la nomination de M. J. Leroy Lawson au poste de directeur de l'éducation et secrétaire de cette organisme. Il succède à M. Percy W. Ward, qui abandonne ce poste. M. Law on était jusqu'au mois d'octobre dernier à l'emploi de la Banque Royale du Canada. Il commença sa carrière bancaire dans sa ville natale d'Amherst, en Nouvelle-Ecosse, après avoir été diplômé du High School. Il demeure à Montréal depuis 1911. M. Lawson était surintendant des arrangements bancaires et gérant du service du change étranger au siège social de la Banque au moment de sa retraite. Durant les années où il fut au service de la Banque, il parcourut le continent américain et se rendit en Europe, aux Indes occidentales, en Chine et au Japon, en mission bancaire.

Marché des changes

Cours des changes entre banque & New-York: dollar, prime 10-10 1/2; Angleterre, livre 3.0725-3.0675; France, franc 65.4; Belgique, franc 202.24; Suisse, franc 257.0; Dollar canadien à N-Y 9-16 1/2-9-16 1/4; Hollande, florin 2.295.

Fonds mutuels

Cours fournis par M. KIDDER & COMPANY, 188 rue St-Jacques, Montréal

	Offre Dem
Affiliated Funds Com.	4.17 4.52
Canada Business Shares	21.27 22.90
Bank of Montreal	19.01 20.64
Can. Inv. & Com. Fund	1.32 1.35
Commonwealth Int. Fund	3.30 3.36
Dividend Shares	1.54 1.60
Raton Howard Bal Fund	13.14 16.50
Fundamental Invest Int	13.14 16.50
Strom Sec. Auto Shares	4.27 6.88
Strom Sec. Rail Shares	4.72 1.18
Strom Sec. Steel Shares	4.88 3.36
Strom Sec. Investors	10.10 11.07
Strom Sec. Custodian	2.82 2.88
Strom Sec. Trust	2.94 3.21
2nd Fund Int	12.58 12.68
Wellington Fund Int	18.96 19.71

Moyenne à la Bourse de Toronto

	20 janv.	19 janv.	18 janv.
Ferm hier	200.16	104.00	112.83
Ferm avt	202.26	113.73	114.46
Bas 1949	158.93	87.96	71.84
Bas 1948	191.44	104.68	112.92
Bas 1947	149.13	79.16	77.87

AVIS LEGAL

"Province de Québec, District de Montréal, Cour supérieure, No 211394 — Dame Laurette Bisson, épouse communale en biens d'Armand Duhamel, bourgeois, des cités et districts de Montréal, demanderesse vs Armand Duhamel, bourgeois, des cités et districts de Montréal, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

Montréal, le 27 janvier 1950.
Le ST-GEOFFREY WELLS, Procureur de la demanderesse.

Pour livraison à domicile, s'adresser à M. Gagnon, gérant de "Sherbrooke News".

Prière de s'adresser pour toute information supplémentaire à notre propagandiste local, M. Jean Désilets, 84 nord Bowen.

Marché des grains

WINNIPEG

	Haut	Bas	Clos
Ivoire	79	78 1/2	79
Maïs	75 1/2	75 1/4	75 1/4
Orge	120 1/2	119 1/2	120 1/2
Maïs	113 1/2	112 1/2	113 1/2
Orge	109 1/2	108 1/2	108 1/2

SEIGLE

	Haut	Bas	Clos
Maïs	145 1/2	144 1/2	145
Maïs	145 1/2	144 1/2	145
Orge	138 1/2	137 1/2	138 1/2

Lin

	Haut	Bas	Clos
Maïs	366	365	366
Orge	330 1/2	330 1/2	330 1/2

CHICAGO

	Haut	Bas	Clos
Maïs	217 1/2	216 1/2	216 1/2
Maïs	210 1/2	209 1/2	210 1/2
Orge	190 1/2	189 1/2	190 1/2

Maïs

	Haut	Bas	Clos
Maïs	129 1/2	127 1/2	128 1/2
Maïs	127 1/2	126 1/2	127 1/2
Orge	120 1/2	119 1/2	120 1/2
Orge	114 1/2	113 1/2	114 1/2

Maïs

	Haut	Bas	Clos
Maïs	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Maïs	68 1/2	67 1/2	68 1/2
Orge	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Orge	61 1/2	61 1/2	61 1/2

Maïs

	Haut	Bas	Clos
Maïs	134	132 1/2	133 1/2
Maïs	135 1/2	134 1/2	135 1/2
Orge	136 1/2	135 1/2	136 1/2
Orge	137 1/2	136 1/2	137 1/2

Maïs

	Haut	Bas	Clos
Maïs	232 1/2	231	232 1/2
Maïs	230 1/2	229 1/2	230 1/2
Orge	210 1/2	209 1/2	210 1/2
Orge	193 1/2	192 1/2	193 1/2

Maïs

	Haut	Bas	Clos
Maïs	232 1/2	231	232 1/2
Maïs	230 1/2	229 1/2	230 1/2
Orge	210 1/2	209 1/2	210 1/2
Orge	193 1/2	192 1/2	193 1/2

Maïs

	Haut	Bas	Clos
Maïs	232 1/2	231	232 1/2
Maïs	230 1/2	229 1/2	230 1/2
Orge	210 1/2	209 1/2	210 1/2
Orge	193 1/2	192 1/2	193 1/2

Maïs

	Haut	Bas	Clos
Maïs	232 1/2	231	232 1/2
Maïs	230 1/2	229 1/2	230 1/2
Orge	210 1/2	209 1/2	210 1/2
Orge	193 1/2	192 1/2	193 1/2

Maïs

	Haut	Bas	Clos
Maïs	232 1/2	231	232 1/2
Maïs	230 1/2	229 1/2	230 1/2
Orge			

Cliff Malone conquiert le Royal à la victoire

Il a enregistré deux des trois buts du club local contre le Sherbrooke

Une victoire par 3 à 2 — L'avance du Sherbrooke sur les As de Québec est diminuée à 8 points — Le club de Frank Carlin conserve ses chances de rejoindre les Sénateurs d'Ottawa en troisième position — Joute contre les As ce soir

Le Royal, de la ligue Senior, n'a pas déçu ses admirateurs, hier soir, alors qu'il a livré au club de Sherbrooke une belle lutte qui a conduit à une victoire par le compte de 3 à 2 devant une assistance de plus de cinq mille spectateurs.

L'ailier droit Cliff Malone a dirigé l'offensive du Royal en comptant les premier et dernier points de la partie. Le cerbère de Saint-François, Paul Leclerc, a enregistré le deuxième point de ses adversaires, pour lequel Bob Pénin a été crédité. Pénin se trouvait alors derrière les buts de Leclerc lorsqu'il tenta de faire une passe en avant. En voulant débayer son territoire, Leclerc envoya le disque dans ses propres filets.

Les deux points du Sherbrooke ont été enregistrés par Reg Sinclair, dans la deuxième période et par Bill Heindl dans la troisième.

Ce soir, le Royal jouera contre les As, à Québec.

Cette victoire des joueurs de Frank Carlin a réduit à 8 points l'avance du Sherbrooke sur les As de Québec qui étaient inactifs hier soir. De plus le Royal conserve ses chances de rejoindre les Sénateurs d'Ottawa qui occupent la troisième position du classement. Les sénateurs ont remporté une victoire sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir. Le Royal demeure donc en quatrième position du classement avec 2 points en arrière des Sénateurs.

La joute d'hier soir au Forum, comme on s'y attendait, a été quelque peu excitante. Les arbitres Ken Mullins et Ray Gettiffe ont décerné sept punitions au cours de la joute. A deux reprises les joueurs ont eu l'avantage numérique d'un joueur mais la défense du Sherbrooke s'avéra solide.

Au cours de la première période Malone enregistra le premier but de la joute pour le compte du Royal après 720 minutes de jeu. Desaulniers et Manasterky ont obtenu le crédit de l'assistance. Environ trois minutes plus tard, grâce à l'erreur de Leclerc, Pénin, assisté de Cox et Morin, enregistra le second but du club en aucune punition décernée au cours de cette période.

Au cours des dix premières minutes de la seconde période le jeu a été quelque peu décousu, mais l'allure a repris de plus belle lors que Sinclair déjoua le cerbère du Royal, Jacques Plante, après 1052 minutes de jeu. Sinclair a été assisté dans son exploit par McAttee. Le jeu est alors devenu plus rude et c'est durant cette deuxième période que les arbitres ont dû sévir. D'abord Vincent et Tommy Manasterky ont été punis pour une punition mineure.

Les Canadiens seront privés de plusieurs joueurs à Détroit

Glen Harmon et Kenny Reardon devront tout probablement demeurer inactifs — Le cas de Richard est douteux et Elmer Lach a été handicapé par une mauvaise grippe — Laycoe sera aussi au repos

Les Canadiens de la ligue Nationale auront fort à faire ce soir contre les Red Wings de Détroit. En effet, le club local sera privé des services de Laycoe et Glen Harmon pour cette joute. Maurice Richard, Kenny Reardon et Elmer Lach ne sont pas du tout certains de jouer. Les trois premiers ont été blessés en fin de semaine et Lach relève d'une grippe. Malgré tout, Dick Irvin conserve l'espoir de pouvoir mettre ces trois joueurs sur la glace. Si parfois Richard ne pouvait jouer il serait remplacé par Bob Filion aux côtés de Howie Riepelle et de Lach, qui semble bien décidé à entrer dans le jeu quand même.

Le club de Dick Irvin devra faire l'impossible pour remporter les honneurs de cette joute car il est menacé de tomber en troisième place si les Maple Leafs de Toronto réussissent à battre les Black Hawks de Chicago.

Les deux autres clubs de la ligue, les Rangers et les Bruins, se mesureront à Boston.

On fonde beaucoup d'espoir sur le cerbère Bill Durnan, qui devra certainement se surpasser si son club est privé de deux ou trois de ses meilleurs joueurs.

Durnan a été en évidence cette saison. Il possède d'excellentes chances d'être choisi le joueur le plus utile à son club cette année. Il aura ce soir une magnifique occasion de le prouver.

Immédiatement après la joute de ce soir, à Détroit, les Canadiens prendront le train pour revenir dans la métropole canadienne où ils recevront les Rangers demain soir.

FORUM

CE SOIR à 8 h. 30

LUTTE

POUR LE CHAMPIONNAT

Yvon Robert

(champion)

VS

Bobby Managoff

(aspirant)

2 chutes sur 3 à finir

3 AUTRES RENCONTRES

Prix: \$10.00 à \$20.00

Section de la Terrasse: 75c

RAY ROBINSON VAINQUEUR DE GEORGE LAROVER

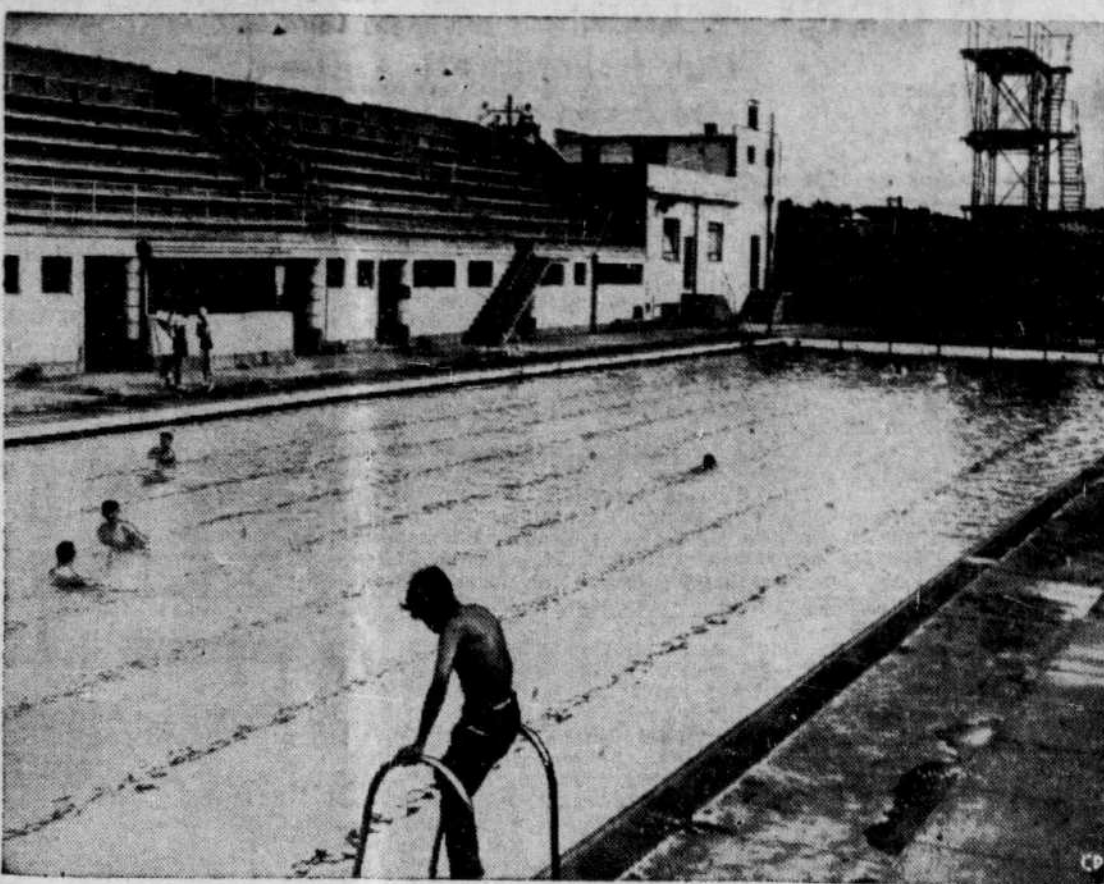
New-Haven, Conn., 31 (A.P.) — Sugar Ray Robinson, champion mondial mi-moyen, a facilement vaincu George Larover, de Philadelphie, par K.O. technique, hier soir dans le 4e assaut d'un match de 10. Le titre de Robinson n'était cependant pas en jeu.

A la demande de l'arbitre, Larover dut prendre le chemin de sa chambre après la 4e ronde. Il était encore sur pieds mais incapable de continuer les hostilités. Robinson pesait 153 livres et Larover 149.

VICTOIRE DE GRAHAM SUR B. DOCUSEN

Philadelphie, 31 (A.P.) — Otis Graham, de Philadelphie, a causé une surprise dans le monde de la boxe en remportant une victoire par décision sur Bernard Docusen, de Nouvelle-Orléans. Graham pesait 151 livres et Docusen 148. Le combat était de 10 assauts.

Docusen n'avait pas perdu un seul combat depuis 1943 et il avait 12 victoires consécutives à son crédit. Graham en est à sa 38e victoire en 49 combats professionnels. Docusen n'a subi que cinq défaites en 80 rencontres.



AUX JEUX DE L'EMPIRE — Voici la magnifique piscine où les nageurs canadiens se mesureront à ceux des pays Commonwealth lors des Jeux de l'Empire qui auront lieu du 6 au 10 février. Cette piscine construite à New Market, seulement à trois milles du cœur d'Auckland, Nouvelle-Zélande, répond aux exigences des concours olympiques. (Photo C.P.)

Le Royal junior n'a pas eu de chance hier soir aux mains des Leafs de Verdun

Les Citadelles de Québec seuls en deuxième place

Il s'est fait subir une cuisante défaite au Canadien hier soir

Québec, 1er (C.P.) — Les Citadelles de Québec ont continué leur poussée dans la ligue junior en infligeant au Canadien sa 6e défaite de la saison hier, l'emportant au compte de 4 à 2. Les deux clubs ont encore une partie à jouer, à Québec, d'ici la fin de la saison régulière.

Par suite de cette victoire les Citadelles sont passés seuls en deuxième place du circuit, deux points en avant du National, qui était inactif hier. Le National a cependant 4 parties de plus à jouer que le Québec.

Le Canadien a subi trois défaites contre le National et trois contre le Québec depuis le début de la présente saison. Le Tricolore a défait les Citadelles et le National deux fois chacun, et il doit rencontrer ces deux équipes encore une fois.

Sommaire. Première période: 1 Québec: Béliveau 11.12 2 Canadien: Nadeau 14.44 (Moore, English) 3 Québec: Pridham-Dubéau 5.41 4 Québec: Plante 18.05 (Pichette, Makila) Pun: Hollingsworth, Gool. Deuxième période: 5 Québec: Laliberté 15.22 (Pridham, Béliveau) 6 Québec: Béliveau-Laliberté 16.10 Pun: Tremblay, Rochford, Roche, Hayfield, Sinnott. Troisième période: 7 Québec: Plante 17.10 (Béliveau, Pichette) 8 Canadien: Rochford-Rose 19.56 Pun: Hayfield, Pichette.

Festival du collège Laval

Après-midi de sain et joyeux délassement, dans un auditorium plein à capacité, c'est ce que, aujourd'hui, les collégiens de St-Vincent de Paul peuvent promettre à leurs amis. Le programme est à point et prêt à satisfaire tous les goûts. Les amateurs de hockey assisteront aux joutes qui mettront aux prises Laval intercollégiale et Polytechnique, Laval junior et l'académie Piché, Laval midjet et Mt St-Louis midjet; toutes équipes pratiquement invaincues dont la qualité promet un jeu brillant, ardent, intelligent. Un groupe de jeunes athlètes lavallois présenteront des pièces d'équilibre et d'acrobatie surprenantes pour leur âge. La famille Marinneau avec le plongeon de la mort se chargera de faire passer des frissons sous la peau des nerveux et l'irrésistible Bozo sera chargé de déclencher le rire aux instants de détente. Il y aura courses entre élèves des écoles de Montréal, Verdun, Lachine, Les Maisons Charbonneau et Daoust, la Chambre de commerce des jeunes ont offert les trophées disputés aux diverses compétitions. Sur le tout la fanfare collégiale épanche une musique de fête. Bref ces grandes dames: beauté, finesse, adresse, vigueur, gaieté, distinction, seront du spectacle tel que promis. Parents, anciens, amis, amateurs, Laval vous attend, samedi, 4 février, à l'auditorium de Verdun pour 2 heures p. m.

dimanche à Lake Placid, N.Y., où seront disputés les championnats du monde.

Le départ se fera à 7 heures à la gare des tramways d'Ahuntsic, 7h.30 au terminus de la Victory Bus Line et à 8h. à la Place d'Armes. Tous ceux qui désirent participer à cette excursion, devront se procurer leurs billets avant ce soir.

Il a été défait par le compte de 4 à 2 — Jacques St-Pierre a compté deux points pour les vainqueurs tandis que Réal Jacques a été le seul à pouvoir déjouer le cerbère des Leafs — Le club de Sylvio Mantha est maintenant seul en cinquième position

Le Royal junior n'a pas eu de chance hier soir aux mains des Leafs de Verdun, qui lui ont infligé une défaite au compte de 4 à 2 pour passer seuls en cinquième position du classement.

Les Leafs, pilotés par Sylvio Mantha, ont eu l'avantage du jeu durant les deux dernières périodes. Jacques Saint-Pierre a été l'étoile de la joute en comptant deux points pour les vainqueurs. C'est lui qui a ouvert le jeu en enregistrant le premier point de la partie après 10.40 minutes de jeu dans la première période.

Deux minutes plus tard, cependant, le Royal égalisa les chances, sur un but d'André Jacques. Incidemment, Jacques a été l'étoile de son club en comptant les deux buts des perdants.

La deuxième période fut marquée d'un jeu fort rude. McIntyre et Fausse ont écopé de punitions majeures pour s'être battus. Proctor, Larocque et Dunn ont aussi purgé des punitions mineures.

Au cours de cette période, un seul point a été enregistré, et ce pour le compte des Leafs. C'est Dorey qui, assisté de Beaupré, est parvenu à déjouer Cornfort après 13.04 minutes de jeu. Les Leafs avaient alors l'avantage numérique.

Dans la troisième période, Réal Jacques fit sensation en comptant le deuxième point de son club sur une passe de Broden après 5.07 minutes de jeu. Les Leafs revinrent alors à la charge pour compter deux points consécutifs qui ont été crédités à Raymond Bellemare et à Saint-Pierre.

Sommaire. PREMIERE PERIODE: 1-Verdun: St-Pierre (Lapointe, Auger) 10.40 2-Royal: Jacques (Broden, Hreniuk) 12.50

DEUXIEME PERIODE: 3-Verdun: Dorey (Beaupré) 13.04 Punitions: McIntyre (mineure et majeure), Fausse (mineure et majeure), Proctor, Larocque, Dunn.

TROISIEME PERIODE: 4-Royal: Jacques (Broden) 5.07 5-Verdun: Bellemare (Morrison) 11.29 6-Verdun: St-Pierre (Lapointe, Bellemare) 18.29 Punition: McManahan.

Plusieurs numéros de comédie dans le programme des "Ice Follies"

Plus que jamais, cette année, les patineurs des "Ice Follies" vous offriront la comédie toujours bienvenue en représentant toutes sortes d'animaux imaginables

De fait, après avoir assisté au somptueux spectacle des "Ice Follies", au Forum, du 5 au 12 février prochain, en soirée, ou bien en matinée dimanche le 5, samedi le 11 et dimanche le 12, alors que les enfants seront admis à moitié prix, vous aurez vu la même chose que si vous aviez visité un cirque ou un jardin zoologique, sans compter des centaines d'autres choses en vedette dans les 24 numéros offerts par les "Ice Follies de 1950".

Les fameux patineurs des "Follies" s'en donnent à cœur joie cette année encore en devenant pour le bénéfice des spectateurs, des ours, des éléphants, des girafes, des chameaux, des tigres, des hippopotames, des chats, des vaches et même un superbe Saint-Bernard qui porte le nom de "Fritzie".

C'est John M. Erisen et Ed Dunigan qui sont dans la peau de "Fritzie" cette année et vous serez certes enchantés par le "personnage" imaginé par nos deux amis qui, dans le passé, ont obtenu tant de succès, d'année en année, avec le fameux Pluto, Ferdinand le Bull, l'éléphant Dumbo et le lion Agnes. Cette année, vous rirez aux larmes en constatant quelle misère le fidèle "Fritzie" donne au montagnard Ed Dunigan et à une jeune beauté suisse.

Tous les animaux populaires sont en vedette dans le numéro si original "Jour de cirque" qui comprend naturellement aussi des clowns nombreux et qui sauront vous déridier. Dans un autre numéro à grand déploiement qui vous plaira immensément, celui de la "Ville laitière", vous verrez des vaches qui sont certes les vaches les plus comiques qu'il nous ait été donné de voir. Il y a vraiment de tout et pour tout cette année dans le merveilleux spectacle des "Ice Follies" et ceux qui ne le manquent jamais Valleyfield.

5 25 6 0 144 83 50

21 11 1 180 101 43

20 8 1 153 72 41

19 12 1 140 86 39

7 20 4 91 167 18

7 22 2 72 137 16

5 25 7 73 189 11

LE HOCKEY PROFESSIONNEL

Ligue Américaine

Pittsburgh 4, Hershey 2
Springfield 4, Cleveland 4

Ligue Senior

Sherbrooke 2, Royal 3
Ottawa 5, Chicoutimi 0

Ligue Junior

Verdun 4, Royal 2
Canadien 2, Québec 6

Aujourd'hui

Ligue Nationale

Canadien à Détroit
Toronto à Chicago
Rangers à Boston

Ligue Senior

Shawinigan à Valleyfield
Ligue Provinciale
Abord-à-Plouffe vs Joliette
Valleyfield à Lachine

M. Richmond PELLETIER, président de la section des employés pour la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, qui aura lieu du 9 au 20 mars. M. Pelletier qui vient d'être élu président de l'Association des hommes d'affaires du nord, a participé à plusieurs campagnes antérieures de la Fédération tant à la section Mont-réal qu'à celle des employés.

EN 2e SEMAINE AU CHAMPLAIN

Michèle Morgan est une fort séduisante hôtesse de l'air dans le mouvement film aux yeux du souverain, qui passe en 2e semaine au Champlain.

On y trouve Jean Marais dans la tâche épineuse d'un pilote de ligne, d'un chef pilote D.C.A. aux prises avec les éléments déchaînés, car le décorateur a fouillé les cimetières d'avions démolis pour reconstituer dans toute sa vérité une carlingue que les nécessités de la prise de vue auront rendue démontable, éclairable, transformable, élastique, transparente quand il le faut au rayon visuel de la caméra.

L'assistant du metteur en scène Jean Delannoy, Jean Sanger, alla vivre quelques semaines à l'aérodrome de Dakar pour en rapporter, non seulement les dispositions des lieux nécessaires à une correcte reconstitution, mais encore les touches de couleurs et d'atmosphère nécessaires à recréer le vrai milieu, les vraies ambiances de la vie des pilotes de ligne et de leurs compagnons et compagnes de travail.

Terrains d'aviation, baraquements plus ou moins exotiques, salle de navigation et de météo, bars enfin indispensables à tout aéroport qui se respecte, tels sont, avec l'intérieur du quadrimestre, les cadres où se déroule le drame d'amour insatisfait entre l'hôte de l'air et Jean Chevrier.

Tout en restant un film d'émotion intense, aux yeux du souvenir à la qualité d'exalter la vie de l'air, le caractère de l'homme capable d'affronter le danger pour assumer les tâches nécessaires à notre civilisation de plus en plus compliquée et périlleuse.

Les Sénateurs d'Ottawa remportent une victoire facile sur les Saguenéens

Le cerbère Legs Fraser a été sensationnel — Un blanchissage de 5 à 0

Chicoutimi, 1er. (C.P.) — Les Sénateurs d'Ottawa ont blanchi les Saguenéens de Chicoutimi au compte de 5 à 0, hier dans une joute régulière de la ligue Senior du Québec. Par suite de cette victoire les Sénateurs se sont approchés à quatre points des As de Québec en deuxième place du circuit. Legs Fraser a été sensationnel dans les filets des Sénateurs.

Ligue Américaine

Pittsburgh 4, Hershey 2

Première période
Aucun point.
Pun: Samis et Bradley.
Deuxième période
1-Pittsburgh: Kemp 6.35
2-Hershey: Kemp 7.19
3-Hershey: McLennan 12.22
(Mario et Lowe)
Punitions: Lowe, majeure; Costello, majeure; Samis.

Troisième période
4-Pittsburgh: Kemp 2.17
(Kobus, Mackell)
5-Pittsburgh: Barbe 9.56
6-Hershey: Brown 18.53
(Porteous, Sullivan)
Punition: Samis.

Cleveland 4, Springfield 4

Première période
1-Cleveland: Carse (Thurrier, Leswick) 1.44
2-Springfield: Summerhill (Kaiser, Macey) 6.13
Punition: Dawes.

Deuxième période
3-Springfield: Summerhill (Kaiser, Tottle) 3.4
4-Cleveland: Holota (Kelly, Dawes) 1.00
5-Cleveland: Carse (Leswick, Reigle) 7.15
6-Springfield: Brenna (Narduzzi, Burnett) 9.59
7-Cleveland: Thurrier (Leswick) 17.12
Punitions: Kelly, Kraftcheck, Allen.

Troisième période
8-Springfield: McMurdy (Summerhill) 3.8
Punition: Kelly.

ELIMINATOIRES DE LA LIGUE DU NORD

La Ligue de hockey du Nord, du district d'Ahuntsic, présentera son deuxième programme de détail, en semi-finale, pour les trois ligues, ce soir, aux endroits suivants:

Ligue Intermédiaire: à Bord-deaux, à 8 h. 30: Récollet vs Rest; Serge Gagnon; aux Saints-Martyrs.

Ligue Junior: à Cartierville, à 8 h. 30: Loisirs du Sault vs l'Abord-à-Plouffe.

Ligue Midget: aux Saints-Martyrs, à 7 h. 30: Loisirs du Sault vs Saints-Martyrs.

à 8 h. 30: J.-J. Joubert vs Les As du Nord.

Ligue Juvenile: à Cartierville, à 8 h. 30: Loisirs du Sault vs l'Abord-à-Plouffe.

Ligue Midget: aux Saints-Martyrs, à 7 h. 30: Loisirs du Sault vs Saints-Martyrs.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

CH 474. 204 Notre-Dame ouest
Tél. Marquette 2383-2384

COMPTABLE

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Paul Gauthier associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

AVOCATS

Trudeau, Beaugrand, Beaulieu & Ethier
AVOCATS ET PROCUREURS
Maurice Trudeau C.R., Philippe Beaugrand C.R., Roger Beaulieu C.R., Alfred Ethier, François Morel
204 ouest, Notre-Dame - LA 1128-7-3

W.-F. MERCIER

AVOCAT
515, rue Cherrier
Téléphones
Bureau: LA 8482 - Dom. AT. 4261
Sér: Lundi et Mer 7.30 à 9.30

Hurtubise & Richard

Comptables agréés
Gérard HURTUBISE, c.a.
Maurice RICHARD, c.a.
George-B. MARTIN, c.a.
Marcel RICHON, c.a.
MONTREAL

LUCIEN VIAU

ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN

Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES-B. CHADLON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
UO 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
FRONTENAC 8252 816 Sherbrooke est

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

René Rocque était à Montréal le 4 mai

Sept témoins l'ont affirmé hier — On prédit des déclarations sensationnelles

SHERBROOKE, 1er (De notre envoyé spécial, Gilles Marcotte) — Où René Rocque était-il le soir du 4 mai 1949?

Des témoins de la Couronne ont affirmé la semaine dernière, au début du procès, qu'il avait assisté, ce soir-là, à deux assemblées de grévistes de l'amiante: à Thetford Mines, puis à Asbestos.

Voici la liste des témoins qui auraient rencontré Rocque à Montréal, à l'occasion de cette réunion:

M. René Gravel: a rencontré Rocque le 4 mai, à Montréal, à l'édifice des Syndicats nationaux, vers 9 heures. Rocque est parti vers 10 heures. Le fait est consigné au procès-verbal.

Mlle Diane Paquet: infirmière, présidente de l'alliance, signataire du procès-verbal. Le témoin déclare se rappeler parfaitement l'affaire.

Mlle Françoise Prud'homme: une autre infirmière, a rédigé le procès-verbal. Rocque était venu présenter M. Gravel, qui devait le remplacer comme agent d'affaires de l'alliance.

Mlle Régina Boisvert: infirmière, corrobore la version des témoins précédents. Elle assistait également à la réunion.

Mlle Thérèse Sansfanton: une autre infirmière. M. Rocque serait parti vers 10 h. 30.

Mlle Claude Lachapelle: c'était le premier mercredi de mai. Il était 9 heures passées quand l'assemblée a eu lieu.

Mlle Rita Meunier: "Rocque a été à peu près une heure".

Ces témoins sont tous de Montréal. Ils ont été présentés par le procureur de la défense, Me Alexandre Chevalier, C.R., à l'audience d'hier. Ils étaient les premiers témoins de la défense, la Couronne — représentée par Me Noël Dorion — ayant mis fin lundi au défilé de ses quarante-quatre témoins.

L'atmosphère du procès Rocque est toute différente de celle qui régnait à l'enquête préliminaire de l'automne dernier. La grève de l'amiante est déjà loin, mais on s'aperçoit que les avocats jouent serré. La défense, pour sa part, a promis des révélations sensationnelles qui devraient se produire aujourd'hui ou demain. Le procès risque de durer jusqu'à samedi.

On sait que René Rocque, agent d'affaires des Syndicats nationaux, est accusé d'avoir conspiré, entre le 1er et le 7 mai dernier, avec d'autres gens, dans le but d'empêcher certaines personnes de faire ce qu'elles avaient le droit de faire, à Asbestos.

L'après-midi

Poursuivant sa preuve en vue de discréditer les témoins de la Couronne, la défense a fait comparaitre au début de l'après-midi M. Fernand Beaudet, gérant de service à un garage de Victoriaville.

M. Beaudet, qui connaissait Rocque depuis quelque temps, a été réveillé par l'accusé vers minuit trente, dans la nuit du 4 au 5. Celui-ci voulait faire réparer son automobile.

Il dut la laisser au garage, et on répara le lendemain matin, dès huit heures.

En transquestion, Me Dorion demande: "A-t-il téléphoné durant qu'il était chez vous?"

— "Non."

— "Vous a-t-il dit où il se rendait?"

— "Non."

— "L'avez-vous revu le lendemain matin?"

— "Non."

A coups de bouquins

Une femme d'Asbestos, Mme Ernest Boudreau, 46 ans, le suit dans la boîte aux témoins. Elle était à Asbestos le 5 mai; son mari était gréviste.

— "Avez-vous participé à une procession ou à une parade ce jour-là?" lui demande Me Chevalier.

Mme Boudreau répond dans l'affirmative. Mais quand Me Chevalier demande au témoin quel était le but, la raison de cette manifestation, Me Dorion s'objecte: "C'est du oui-dire". Me Chevalier rétorque que son confrère "a passé son temps à faire la même chose" durant sa preuve, et que sa question, à lui, est parfaitement légitime.

Suit une assez longue dispute légale (une demi-heure environ) où les deux avocats font preuve de grandes connaissances appuyées sur des livres épais comme ça.

Mais voici qu'hier pas moins de sept témoins de la défense ont solennellement juré avoir vu le même Rocque à une assemblée de l'Alliance des infirmières, à Montréal, ce même soir. Un huitième témoin, employé de garage, a déclaré que Rocque était venu faire réparer son automobile à Victoriaville, de minuit à 1 heure, le matin du 5 mai.

C'est du chinois pour le public... Les journalistes compris. Le juge William Mitchell dirige les débats avec une suprême patience et finit par maintenir l'objection, sans se prononcer sur la question de principe.

Les jurés reviennent; Me Chevalier reprend son interrogatoire.

Le témoin, Mme Boudreau, raconte qu'à la demande d'autres dames de la paroisse, elle s'était jointe à une procession, à la sortie de la messe de sept heures.

La procession s'est dirigée vers le "moulin", les femmes disaient les chapelets et chantaient des cantiques.

— "Est-ce qu'il s'est passé quelque chose de spécial durant la procession?"

— "Je n'ai rien vu d'anormal."

— "Durant la procession, avez-vous entendu quelqu'un s'écarter ou blasphémer?"

— "Non, personne."

— "Quelqu'un a-t-il crié 'H... de Rocque'?"

— "Non."

— "Vous jurez ça?"

— "Oui."

Mme Boudreau déclare, en réponse à des questions de Me Dorion, qu'elle n'a pas remarqué d'hommes à l'extérieur des barrières du moulin. Elle en a vu de l'autre côté.

Me Chevalier lui demande ensuite si durant la parade elle a vu "des gens qui auraient été des grévistes". Elle répond dans la négative. Elle déclare aussi que le défilé était uniquement formé de femmes.

Mme Godbout

Mme Jean-Paul Godbout, d'Asbestos, a également participé à la procession du 5 mai 1949. Avec elle, il est surtout question des "lunchs" préparés après la procession à l'intention des hommes.

C'est Me Dorion qui l'a interrogé.

Aux Trois-Rivières

Guy Poliquin est cité à son examen volontaire — Le 10

Trois-Rivières, 1er (D.N.C.) — Charles-Emile Poliquin, de Montréal, a déclaré sous serment, hier, que Guy Poliquin, de Gentilly, avait remis à Alex Buckzar, en novembre dernier, une clef qui lui permettait d'ouvrir la "porte de côté" de la succursale triénoise de la Banque Provinciale du Canada, où il travaillait à titre de commis.

Témoignant à l'enquête préliminaire de son cousin, accusé d'avoir complété avec Buckzar, alias Bert Baxter, pour commettre un vol à la Banque Provinciale du Canada, Charles-Emile Poliquin a déclaré que Buckzar, Paul-Emile Larouche, Maurice Plante et lui-même avaient rencontré maintes fois Guy Poliquin, à partir du mois d'octobre 1949 et que le but de ces rencontres était de "faire" la banque.

Ce Montréalais de 24 ans, qui s'est déjà vanté d'avoir eu la protection de certains membres de la Sûreté provinciale, a aussi témoigné dans les causes de Maurice Plante, de Louiseville, ancien inspecteur des Caisses populaires, et

de son frère, Guy Poliquin, qui a été condamné à la prison pour avoir volé des bijoux à la Banque Provinciale du Canada.

Le témoin suivant, Mme David Dion, également épouse d'un gréviste d'Asbestos, ajoute un détail: "En passant devant les barrières du moulin, la procession a eu un 'petit ralenti' parce que la police pointait des boyaux d'arrosage sur les femmes".

Elle n'a pas "arrosé", toutefois.

Mme Dion ajoute qu'elle a vu de grévistes sur tout le parcours de la procession, et qu'ils se tenaient loin. Ils ont seulement crié quand la procession a ralenti devant l'usine: "Les femmes ont peur".

Elle confirme le témoignage des autres femmes, qu'aucun homme ni femme n'a sacré ou blasphémé.

Elle aussi, Mme Dion, a préparé des "lunchs": elle en a remis à des hommes qui paraissaient "étrangers" à la place, sur le chemin de Danville.

Me Dorion demande au témoin si elle a bien quitté la salle d'audience le matin, quand on a ordonné aux témoins d'évacuer la Cour et si elle a prononcé certains mots devant cette dame à propos de la police.

Réponse négative.

— "Vous jurez ça?"

— "Oui."

La Cour s'ajourne à ce matin.

Le témoin suivant, Mme David Dion, également épouse d'un gréviste d'Asbestos, ajoute un détail: "En passant devant les barrières du moulin, la procession a eu un 'petit ralenti' parce que la police pointait des boyaux d'arrosage sur les femmes".

Elle n'a pas "arrosé", toutefois.

Mme Dion ajoute qu'elle a vu de grévistes sur tout le parcours de la procession, et qu'ils se tenaient loin. Ils ont seulement crié quand la procession a ralenti devant l'usine: "Les femmes ont peur".

Elle confirme le témoignage des autres femmes, qu'aucun homme ni femme n'a sacré ou blasphémé.

Elle aussi, Mme Dion, a préparé des "lunchs": elle en a remis à des hommes qui paraissaient "étrangers" à la place, sur le chemin de Danville.

Me Dorion demande au témoin si elle a bien quitté la salle d'audience le matin, quand on a ordonné aux témoins d'évacuer la Cour et si elle a prononcé certains mots devant cette dame à propos de la police.

Réponse négative.

— "Vous jurez ça?"

— "Oui."

La Cour s'ajourne à ce matin.

Le témoin suivant, Mme David Dion, également épouse d'un gréviste d'Asbestos, ajoute un détail: "En passant devant les barrières du moulin, la procession a eu un 'petit ralenti' parce que la police pointait des boyaux d'arrosage sur les femmes".

Elle n'a pas "arrosé", toutefois.

Mme Dion ajoute qu'elle a vu de grévistes sur tout le parcours de la procession, et qu'ils se tenaient loin. Ils ont seulement crié quand la procession a ralenti devant l'usine: "Les femmes ont peur".

Elle confirme le témoignage des autres femmes, qu'aucun homme ni femme n'a sacré ou blasphémé.

Elle aussi, Mme Dion, a préparé des "lunchs": elle en a remis à des hommes qui paraissaient "étrangers" à la place, sur le chemin de Danville.

Me Dorion demande au témoin si elle a bien quitté la salle d'audience le matin, quand on a ordonné aux témoins d'évacuer la Cour et si elle a prononcé certains mots devant cette dame à propos de la police.

Réponse négative.

— "Vous jurez ça?"

— "Oui."

La Cour s'ajourne à ce matin.

Le témoin suivant, Mme David Dion, également épouse d'un gréviste d'Asbestos, ajoute un détail: "En passant devant les barrières du moulin, la procession a eu un 'petit ralenti' parce que la police pointait des boyaux d'arrosage sur les femmes".

Elle n'a pas "arrosé", toutefois.

Mme Dion ajoute qu'elle a vu de grévistes sur tout le parcours de la procession, et qu'ils se tenaient loin. Ils ont seulement crié quand la procession a ralenti devant l'usine: "Les femmes ont peur".

Elle confirme le témoignage des autres femmes, qu'aucun homme ni femme n'a sacré ou blasphémé.

Elle aussi, Mme Dion, a préparé des "lunchs": elle en a remis à des hommes qui paraissaient "étrangers" à la place, sur le chemin de Danville.

Me Dorion demande au témoin si elle a bien quitté la salle d'audience le matin, quand on a ordonné aux témoins d'évacuer la Cour et si elle a prononcé certains mots devant cette dame à propos de la police.

Réponse négative.

— "Vous jurez ça?"

— "Oui."

La Cour s'ajourne à ce matin.

Le témoin suivant, Mme David Dion, également épouse d'un gréviste d'Asbestos, ajoute un détail: "En passant devant les barrières du moulin, la procession a eu un 'petit ralenti' parce que la police pointait des boyaux d'arrosage sur les femmes".

Elle n'a pas "arrosé", toutefois.

Mme Dion ajoute qu'elle a vu de grévistes sur tout le parcours de la procession, et qu'ils se tenaient loin. Ils ont seulement crié quand la procession a ralenti devant l'usine: "Les femmes ont peur".

Elle confirme le témoignage des autres femmes, qu'aucun homme ni femme n'a sacré ou blasphémé.

Elle aussi, Mme Dion, a préparé des "lunchs": elle en a remis à des hommes qui paraissaient "étrangers" à la place, sur le chemin de Danville.

Me Dorion demande au témoin si elle a bien quitté la salle d'audience le matin, quand on a ordonné aux témoins d'évacuer la Cour et si elle a prononcé certains mots devant cette dame à propos de la police.

Réponse négative.

— "Vous jurez ça?"

— "Oui."

La Cour s'ajourne à ce matin.

Le témoin suivant, Mme David Dion, également épouse d'un gréviste d'Asbestos, ajoute un détail: "En passant devant les barrières du moulin, la procession a eu un 'petit ralenti' parce que la police pointait des boyaux d'arrosage sur les femmes".

Elle n'a pas "arrosé", toutefois.

Mme Dion ajoute qu'elle a vu de grévistes sur tout le parcours de la procession, et qu'ils se tenaient loin. Ils ont seulement crié quand la procession a ralenti devant l'usine: "Les femmes ont peur".

Elle confirme le témoignage des autres femmes, qu'aucun homme ni femme n'a sacré ou blasphémé.

Elle aussi, Mme Dion, a préparé des "lunchs": elle en a remis à des hommes qui paraissaient "étrangers" à la place, sur le chemin de Danville.

Me Dorion demande au témoin si elle a bien quitté la salle d'audience le matin, quand on a ordonné aux témoins d'évacuer la Cour et si elle a prononcé certains mots devant cette dame à propos de la police.

Réponse négative.

— "Vous jurez ça?"

— "Oui."

La Cour s'ajourne à ce matin.

Le témoin suivant, Mme David Dion, également épouse d'un gréviste d'Asbestos, ajoute un détail: "En passant devant les barrières du moulin, la procession a eu un 'petit ralenti' parce que la police pointait des boyaux d'arrosage sur les femmes".

Elle n'a pas "arrosé", toutefois.

Mme Dion ajoute qu'elle a vu de grévistes sur tout le parcours de la procession, et qu'ils se tenaient loin. Ils ont seulement crié quand la procession a ralenti devant l'usine: "Les femmes ont peur".

Elle confirme le témoignage des autres femmes, qu'aucun homme ni femme n'a sacré ou blasphémé.

Elle aussi, Mme Dion, a préparé des "lunchs": elle en a remis à des hommes qui paraissaient "étrangers" à la place, sur le chemin de Danville.

Me Dorion demande au témoin si elle a bien quitté la salle d'audience le matin, quand on a ordonné aux témoins d'évacuer la Cour et si elle a prononcé certains mots devant cette dame à propos de la police.

Réponse négative.

— "Vous jurez ça?"

— "Oui."

La Cour s'ajourne à ce matin.

LA CONSTRUCTION A SAINT-HYACINTHE AU COURS DE 1949

Saint-Hyacinthe, 31 — Il s'est accordé à Saint-Hyacinthe, au cours de l'année 1949, des permis de construction pour un montant global de \$1,503,400. Ils se divisent comme suit: 136 permis de constructions nouvelles représentant une valeur de \$1,263,900, et 57 permis de modifications, changements ou réparations, d'une valeur de \$239,500. En 1948, les permis émis étaient au nombre de 172, représentant une valeur globale de \$1,268,000. Il y a donc avantage de \$235,400, pour l'année qui vient de s'écouler.

Chacun a subi son enquête individuelle devant le juge André Régnier, d'Iberville, qui a ensuite fixé au 10 février prochain le rapport des dépositions et l'examen volontaire des accusés.

Le chiffre de 1949 est le plus élevé encore atteint depuis 1941. On avait enregistré des permis pour \$1,238,500 en 1946, et \$1,268,500, comme déjà mentionné, en 1948. Fait remarquable, c'est sur la petite construction qui fut en cause, au cours de l'année dernière. Si l'on déduit un montant de \$296,000, qui représentent les travaux faits à l'Ecole de laiterie de la province et chez les RR. SS. de la Présentation-de-Marie, on se rend compte que la petite construction est représentée dans le total par \$1,207,400, ou 80 pour cent de la valeur des permis accordés, et 90 pour cent du nombre des permis. Les revenus à la ville, provenant desdits permis, sont de \$1,181,36.

Ces chiffres nous sont fournis par M. Robert Hamel, inspecteur des bâtiments de la ville de Saint-Hyacinthe. Les permis furent accordés comme suit, dans les divers quartiers de la ville: quartier 1, \$442,350; quartier 2, \$184,400; quartier 3, \$164,550; quartier 4, \$146,325; quartier 5, \$565,775. Il s'est construit 71 maisons d'habitation, d'un logis chacune, et 27 autres, de deux à quatre logis. On compte dans la ville un total de 155 nouveaux logis, y compris ceux créés par la modification d'anciens immeubles. Les nouveaux s'ont au nombre de 140, dont 37 dans le quartier 1; 10 dans le quartier 2; 1 dans le quartier 3; 5 dans le quartier 4, et 45 dans le quartier 5.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'À 9 h. LE VENDREDI SOIR

VENTE ÉCLIPSE DUPUIS

Solde MANTEAUX D'HIVER ORNÉS DE FOURRURE

Solde de manufacturier!

Tailles 9 à 17 — 10 à 20 — 38 à 5.

Prix ord. 69.95 à 110.00

SPECIAL FIN JANVIER

49.95

Une belle collection de manteaux superbes en tissus importés tout laine tel que twill, broadcloth suédé, et autres. Richement ornés de mouton gris, de mouton noir, bon mouton, renard bleu, castor, écreuil brun. Modèles ajustés de confection soignée avec entre-doublure, chamais au dos et riche doublure de satin... garnitures de boutons. Teintes de gris, brun, vert, marine, vin, aussi noir.

Solde MANTEAUX UNIS

en beau drap souple pour dames et jeunes filles.

Tailles 9 à 15 — 10 à 20 — 38 à 42

Prix ord. 39.95 à 59.95

SPECIAL FIN JANVIER

29.50

Confection supérieure et coupe impeccable en twill, broadcloth, suédé ou gabardine tout laine. Modèle ajusté au droit avec poches et garnitures de boutons... chamais au dos, chaude entre-doublure et belle doublure de satin. Nuances de brun gris, vert, bleu forêt, beige ainsi que noir.

DUPUIS — deuxième, DeMontigny

Continuation de la vente du stock de C. & L. Grenier et Cie

Encore une journée pour venir profiter de l'escompte spécial de 20% sur les prix ordinaires.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A. DUGAL, vice-président

Café-Thé Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS

DÉSY

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DÉSY L^{re} MONTREAL

360 est, rue Rachel - Montréal MA 4107

HAUTAGE - POMBERIE

Vous cherchez L'N IMPRIMEUR ?

Appelez

BE. 3361

C'est l'IMPRIMERIE POPULAIRE

éditrice du "Devoir" qui vous répondra et qui prendra soin de vos travaux d'impression.

Les machines de ventes automatiques ultra-modernes, disent les ingénieurs des industries SKF, ont jusqu'à 1,400 pièces mobiles avec des engrenages et des coussinets anti-friction qui leur permettent de tout faire, à partir de la cuisson de petits mets, jusqu'au rejet de la fausse monnaie.